Jean Paul. Madeleine.

ASSOCIATION
LES TÉMOINS DE JÉHOVAH

BULLETIN INTÉRIEUR

Mai 1966

N° 5

SOMMAIRE

Dieu est véridique 2
Le Dieu véridique prête serment 12
"Cessez de devenir esclaves des hommes" 26
Un jugement sans miséricorde 51
Ami de l'empereur 59
Courrier biblique 60

DIEU EST VÉRIDIQUE

"Que Dieu soit trouvé véridique, quand bien même tout homme serait trouvé menteur." — Rom. 3 : 4.

LA PLUPART des exemplaires de la Parole écrite de Dieu, la sainte Bible, se trouvent dans la chrétienté. Mais cette dernière l'accepte-t-elle pour autant comme "la parole de vérité"? Autrement dit, y croit-elle réellement? Par ses actes, qui sont plus éloquents que ses paroles, elle montre qu'elle n'accepte pas la sainte Bible et qu'elle lui préfère la science, la philosophie et la politique de ce monde. Que doivent en déduire les quelque deux milliards d'hommes qui ne font pas partie de la chrétienté? Logiquement, ils pourraient poser cette question: Du moment que la chrétienté ne croit pas et n'obéit pas à son grand livre saint, n'est-ce pas là une preuve que la sainte Bible ne contient pas la vérité, que le Dieu de la Bible n'existe pas? N'est-ce pas au moins un signe indiquant qu'il n'est pas le vrai Dieu, qu'il ne dit pas la vérité, bref, qu'il est menteur? Ceux qui, tout en ne faisant pas partie de la chrétienté, connaissent bien la Bible, répondront par un *Non!* catégorique.

2 Invoquons le témoignage d'un écrivain biblique bien connu. Il s'agit de l'apôtre Paul, qui vécut il y a dix-neuf siècles. A son époque, ceux qui lisaient la Bible se trouvaient dans une situation semblable à la nôtre. Paul, Juif circoncis, dut s'élever contre sa propre nation, car celle-ci avait présenté sous un faux jour la Bible hébraïque de ce temps-là. Dieu avait commis aux Juifs circoncis la garde exclusive du recueil des saintes Ecritures ou Ecrits sacrés rédigés depuis l'époque du prophète Moïse, au quinzième siècle avant notre ère, jusqu'à celle du prophète Malachie, qui vécut au cinquième siècle de l'ère ancienne. Les Juifs divisaient ces Ecrits en vingt-quatre livres, alors que la

1. Qui possède la plupart des exemplaires de la Bible, mais quelles questions se posent en raison de son attitude envers ce livre?

2, 3. Comment l'apôtre Paul fit-il face à une situation semblable à la nôtre aujourd'hui relativement à la Parole écrite de Dieu?

chrétienté les répartit en trente-neuf livres. Ces Ecrits sacrés, remplis de prophéties prononcées au nom de Dieu, auraient dû amener les Juifs à devenir disciples de Jésus-Christ, qui vint, parla, vécut, travailla, mourut et ressuscita d'entre les morts dans leur pays même.

3 Les prophéties divines de la Bible eurent beau se réaliser parmi eux, prouvant que Jésus, descendant du roi David, était le Christ, les Juifs, dans leur immense majorité, refusèrent de l'accepter. En s'obstinant à ne pas y croire, ils désobéirent à leur Dieu Jéhovah. Que faut-il en conclure?

4 Nous ne perdons pas de vue que la plupart des Juifs circoncis de ce temps-là repoussaient le témoignage de leurs propres saints Ecrits prophétiques. Mais ce refus de leur part prouvait-il que les saintes déclarations de Dieu étaient fausses? Leur incroyance montrait-elle que Dieu, l'Inspirateur de la sainte Bible, n'avait pas respecté ses engagements dans l'alliance qu'il avait conclue avec les Juifs par la médiation de Moïse? Dieu s'était-il montré indigne de faire l'objet de notre confiance, de notre foi? En ce cas, ferions-nous mieux de rejeter la Bible parce qu'elle serait non véridique ou simplement l'œuvre d'écrivains ordinaires, susceptibles de se tromper, voire de mentir? Devrions-nous suivre l'exemple des Juifs et nous attacher plutôt aux traditions humaines qu'aux saintes Ecritures? Si nous nous laissions influencer par des hommes sans foi et rebelles, mais justes à leurs propres yeux, notre réponse à chacune de ces questions serait affirmative. C'est, du reste, de cette façon que répondraient un grand nombre des 13 016 000 Juifs circoncis des temps actuels. En revanche, Paul, apôtre du Christ, quoique Juif de naissance, "circoncis le huitième jour", répond par la négative. Il ne se laissa pas influencer par ceux qui, malgré leurs prétentions, n'étaient pas des Juifs véritables.

5 Paul défend la cause de Dieu. Il nous dit de ne pas

---

4. La ligne de conduite adoptée par les Juifs soulève quelles questions concernant Dieu et sa Parole écrite, mais comment Paul répondit-il à ces questions?

5. Quelle argumentation Paul développe-t-il dans Romains 2 : 28 à 3 : 4, nous enjoignant de ne pas juger Dieu d'après ceux qui se disent son peuple, à savoir les Juifs?

juger Dieu d'après ceux qui se disent son peuple. Il déclare: "N'est pas Juif celui qui l'est au dehors, ni circoncision, celle qui est au dehors, dans la chair. Mais est Juif celui qui l'est au dedans, et sa circoncision est celle du cœur par l'esprit, et non par un code écrit. La louange de celui-là vient, non pas des hommes, mais de Dieu. Quelle est donc la supériorité du Juif, ou quel est l'avantage de la circoncision? Très grands à tous égards. Tout d'abord, c'est parce que les déclarations sacrées de Dieu leur ont été confiées. Mais quel est le cas? Si certains n'ont pas manifesté la foi, se peut-il que leur manque de foi rende sans effet la fidélité de Dieu? Que cela n'arrive jamais! Mais que Dieu soit trouvé véridique, quand bien même tout homme serait trouvé menteur, comme il est écrit [dans Psaume 51 : 6]: 'Afin que tu te révèles [ô Dieu] juste dans tes paroles et que tu triomphes quand tu es jugé.' " — Rom. 2 : 28 à 3 : 4.

6 Le même critère est valable aujourd'hui pour juger la chrétienté, qui s'est montrée infidèle à la sainte Parole de Dieu, la Bible, car l'apôtre Paul écrit dans un autre passage: "Si nous sommes infidèles, il demeurera fidèle, car il ne peut se renier lui-même." (II Tim. 2 : 13). Autrement dit, Dieu accomplira ce qui est annoncé dans sa Parole écrite, même si des centaines de millions d'hommes se disant chrétiens ne suivent pas la Bible et ne défendent pas la cause du Dieu de la Bible. Peu importe ce que font les hommes, Dieu ne se montrera jamais infidèle ou menteur.

7 Pour démontrer la fidélité et la véracité de Dieu, l'apôtre Paul cite les paroles du roi David consignées dans Psaume 51 : 6. Pourquoi? Dans ce psaume, David n'essaie pas de se défendre, de s'excuser ou de se déclarer juste et, du coup, de discréditer Dieu. David reconnaît son tort, son péché, et rend témoignage à la véracité et à la justice de Dieu.

8 David déclare: "O Dieu! aie pitié de moi dans ta bonté; selon ta grande miséricorde, efface mes transgressions;

---

6. En appliquant ce même critère pour juger la chrétienté infidèle de nos jours, quelle décision prenons-nous, à l'exemple de Paul?

7, 8. Pour démontrer la véracité de Dieu, pourquoi l'apôtre Paul cite-t-il les paroles de David contenues au Psaume 51 : 4?

lave-moi complètement de mon iniquité, et purifie-moi de mon péché. Car je reconnais mes transgressions, et mon péché est constamment devant moi. J'ai péché contre toi seul, et j'ai fait ce qui est mal à tes yeux, *en sorte que tu seras juste dans ta sentence, sans reproche dans ton jugement.* Voici, je suis né dans l'iniquité, et ma mère m'a conçu dans le péché. Mais tu veux que la vérité soit au fond du cœur: fais donc pénétrer la sagesse au dedans de moi! Purifie-moi avec l'hysope, et je serai pur; lave-moi, et je serai plus blanc que la neige." — Ps. 51 : 3-9; Rom. 3 : 4.

9 Si les hommes en général, et plus particulièrement ceux de la chrétienté et du judaïsme, se repentaient comme le roi David de Jérusalem, ils confesseraient qu'ils sont pécheurs dès leur naissance et enclins à l'erreur depuis leur conception dans le sein de leur mère. Alors, ils s'humilieraient devant Dieu au lieu de contester sa vérité et de défendre la science et la morale humaines. Ils reconnaîtraient qu'ils sont pécheurs et que c'est à juste titre que la loi de Dieu les condamne. Ils admettraient que Dieu est véridique quand il parle et juge, quand bien même cet aveu ferait d'eux des menteurs. En agissant de la sorte, ils montreraient la vraie sagesse. Ils auraient la bonne attitude à l'égard de la Parole écrite de Dieu. Ils l'accepteraient, y croiraient, la comprendraient et vivraient en harmonie avec elle. Par leur comportement, ils recommanderaient la Bible aux hommes à qui ils l'offrent.

10 L'erreur et l'injustice des hommes ne portent pas préjudice à Dieu. Elles font ressortir plus nettement encore sa véracité, sa sainteté et sa justice, et ce contraste frappant contribue à le glorifier. On pourrait répondre que, dans ce cas, lorsque les hommes font le mal, leur inconduite tourne, au moins indirectement, à l'avantage de Dieu. Et si Dieu tire un profit, même indirect, de l'injustice des hommes, a-t-il raison de les condamner en tant que pécheurs? Ne serait-il pas injuste de la part de Dieu d'exé-

9. Si les hommes de la chrétienté et du judaïsme se repentaient comme David, quelle confession feraient-ils, et quelle serait leur attitude à l'égard de la Parole écrite de Dieu?

10. Comment, selon les arguments des hommes, Dieu tire-t-il profit de leur injustice, et en conséquence, pourquoi prétendent-ils que Dieu agit injustement à leur égard?

cuter sur eux un jugement de condamnation lors de la prochaine "guerre du grand jour de Dieu le Tout-Puissant"? (Rév. 16 : 14, 16.) Est-il juste de condamner et de punir ceux qui agissent mal dès lors que leur méchanceté produit certains bons résultats? Les hommes nés dans l'erreur et le péché peuvent raisonner de la sorte. Ils prétendront que Dieu agit injustement en restant fidèle à sa Parole de vérité et en exécutant sur eux ses jugements à cause de leur injustice.

11 En raisonnant ainsi, les sages de ce monde se révèlent être des menteurs qui s'enfoncent dans l'erreur. Selon eux, les pécheurs n'ont pas à craindre un jugement de condamnation de la part de Dieu. Ils ne tiennent aucun compte du fait que le péché, l'erreur et la transgression des lois sont mauvais en soi. Une philosophie religieuse serait dans l'erreur si elle prétendait qu'une faute qui ne fait du tort qu'à ceux qui la commettent n'est pas un péché. Il serait faux également de dire que le mal que nous faisons n'est pas un péché méritant un châtiment simplement parce que notre acte procure accidentellement à quelqu'un un avantage ou un bienfait. N'en déplaise à certaines philosophies religieuses, un mal est un mal, et personne n'a le droit de faire du tort à quelqu'un, fût-ce à soi-même. Pourquoi? Chacun de nous est le produit de la création divine, et nul n'a le droit de nuire à ce que Dieu a créé. Toute action mauvaise est un péché, parce qu'elle constitue une violation de la loi de Dieu régissant la vie de ses créatures. Dieu ne désire nullement nous voir pécher simplement pour faire éclater sa propre justice.

12 C'est là le raisonnement de l'apôtre Paul, divinement inspiré. Après nous avoir conseillé de reconnaître la véracité de Dieu, quand bien même tout homme serait trouvé menteur, Paul poursuit en disant: "Cependant, si notre injustice met en évidence la justice de Dieu, que

---

11. a) Par quel raisonnement relatif au péché, certains hommes prétendent-ils ne pas avoir à craindre un jugement de condamnation de la part de Dieu? b) Pourquoi sont-ils dans l'erreur en raisonnant de cette façon?

12, 13. a) Le jugement de Dieu frappera-t-il uniquement ceux qui disent que leurs mauvaises actions finiront par produire de bonnes choses? b) Pourquoi ne devrions-nous pas nous faire des illusions à ce sujet?

dirons-nous? Dieu n'est pas injuste quand il donne cours à son courroux, n'est-ce pas? (Je parle en homme.) Que cela n'arrive jamais! Sinon, comment Dieu jugera-t-il le monde? Si cependant en raison de mon mensonge la vérité de Dieu a été rendue plus saillante pour sa gloire, pourquoi suis-je, moi aussi, encore jugé comme pécheur? Et pourquoi ne pas dire, comme on nous en accuse faussement et comme certains hommes déclarent que nous le disons: 'Faisons les mauvaises choses pour que viennent les bonnes choses'? Le jugement contre ces hommes est en accord avec la justice." — Rom. 3 : 5-8, *NW*.

13 Par conséquent, gardons-nous bien de nous faire des illusions. La fin ne justifie pas les moyens. Si nous faisons des choses mauvaises parce que nous aimons ces choses, et que nous tentions de nous excuser sous prétexte que ces mauvaises choses finiront par produire des choses bonnes, nous n'échapperons pas au châtiment. Le juste jugement de Dieu ne manquera pas d'être exécuté sur nous.

COMMENT FAIRE EN SORTE "QUE DIEU SOIT TROUVE VERIDIQUE"

14 Si nous désirons aimer, honorer et respecter Dieu notre Créateur, que devons-nous faire? Nous agirons de façon "que Dieu soit trouvé véridique" chaque fois qu'il y a une controverse entre Dieu et les hommes. Nous ferons cela en nous référant à la Parole écrite de Dieu, la Bible. Nous accepterons comme vrai tout ce qu'elle dit sur l'histoire des hommes, les doctrines religieuses et la ligne de conduite à suivre lorsque les hommes et les institutions politiques de ce monde deviennent très exigeants. Nous reconnaîtrons de tout notre cœur que la Parole écrite de Dieu, l'Ecriture sainte, constitue le critère pour déterminer ce qui est vérité et justice.

15 Et quelle sera notre ligne de conduite si nous nous disons chrétiens? Pour prouver que nous le sommes réellement, nous devons faire nôtres ces paroles que Jésus

14. Si nous aimons Dieu, le Créateur, qui sera trouvé véridique, et que ferons-nous pour cela?

15. a) Si nous prétendons être chrétiens, que reconnaîtrons-nous au sujet de la Parole de Dieu? b) A l'époque de Jésus, quelle vérité y avait-il outre les Ecritures hébraïques?

prononça dans une prière adressée à Dieu: "Ta parole est vérité." (Jean 17 : 17). A l'époque de Jésus, les trente-neuf livres des Ecritures hébraïques existaient tous et étaient accessibles à qui voulait les lire. Toutefois, ces Ecritures hébraïques divinement inspirées ne renfermaient pas toute la vérité. Au cours de son ministère terrestre, Jésus enseigna d'autres vérités. C'est évident, car dans cette même prière, il déclara à Dieu: "Je dis ces choses dans le monde pour qu'ils aient en eux-mêmes ma joie en sa plénitude. Je leur ai donné ta parole." (Jean 17 : 13, 14). C'était donc des paroles de Dieu son Père que Jésus-Christ avait transmises à ses disciples, et non des mots dont il était lui-même l'auteur. Ce qu'il avait dit était donc également la vérité.

16 Jésus informa ses disciples qu'ils recevraient de l'aide pour leur permettre de se rappeler les vérités qu'il leur avait révélées. Avant de prononcer la prière précitée, Jésus déclara à ses disciples: "Je solliciterai le Père et il vous donnera un autre assistant pour être avec vous à jamais, l'esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit ni ne le connaît. Vous le connaissez, parce qu'il demeure avec vous et qu'il est en vous. (...) L'assistant, l'esprit saint, que le Père enverra en mon nom, celui-là vous enseignera toutes choses et vous rappellera toutes les choses que je vous ai dites." (Jean 14 : 16, 17, 26). Par suite, après l'effusion de l'esprit saint, lors de la fête de Pentecôte, les fidèles disciples de Jésus écrivirent sous l'inspiration de l'esprit de Dieu des choses qui devinrent une partie de la Parole divine, les saintes Ecritures. Ces Ecrits inspirés, recueillis en vingt-sept livres rédigés en grec commun, étaient tous achevés avant la fin du premier siècle de notre ère. Ils furent ajoutés aux Ecritures hébraïques inspirées pour former, avec elles, une Bible composée de soixante-six livres. Tous ces Ecrits constituent la vérité divine.

17 Jéhovah Dieu s'est engagé à ne dire que la vérité.

---

16. Pourquoi des écrits rédigés en grec par les disciples de Jésus purent-ils être ajoutés aux Ecritures hébraïques, et combien de livres la Parole écrite de Dieu renferme-t-elle maintenant?

17. Lorsqu'il comparut devant Pilate, pourquoi Jésus ne devait-il pas jurer de dire la vérité, et pourquoi devrions-nous accepter ses enseignements?

Il en est de même de son fidèle Fils, Jésus-Christ. Certes, lorsque celui-ci comparut devant le gouverneur romain Ponce Pilate, on ne l'obligea pas à jurer de dire toute la vérité et rien que la vérité. Cependant, bien qu'il encourût la peine de mort, Jésus ne cacha pas sa véritable identité (Jean 18 : 37). Jésus était donc prêt à mourir pour la vérité, ce qui nous confirme dans notre conviction que son enseignement, sa prédication et ses commandements étaient la vérité pure. Nous devrions donc les accepter comme véridiques.

18 Peu de temps après qu'il eut été condamné à mort, Jésus fut cloué à un poteau d'exécution qui portait, au-dessus de lui, cette inscription: "Celui-ci est le roi des Juifs." Au moment de mourir, il cita le Psaume 31 : 6, disant: "Père, entre tes mains je remets mon esprit." (Luc 23 : 38, 46). Ce psaume fut composé par le roi David, qui préfigurait Jésus-Christ. Ce texte donnait à Jésus l'assurance qu'il pouvait, en toute tranquillité, confier son esprit à Jéhovah Dieu et être pleinement confiant qu'il serait délivré du Schéol, la tombe commune aux morts. Jésus n'ignorait pas que le psalmiste David avait invoqué la véracité de Dieu, en ces termes: "Tu me tireras du filet qu'ils m'ont tendu, car tu es ma défense. Entre tes mains je remets mon esprit; tu me délivreras, Dieu de vérité! Je hais ceux qui révèrent de vaines idoles; pour moi, c'est en Jéhovah que je me confie. (...) Jéhovah, que je ne sois pas confondu quand je t'invoque! Que la confusion soit pour les méchants! Qu'ils descendent impuissants au séjour des morts [héb. dans le Schéol]!" (Ps. 31 : 5-7, 18, *AC*). Lorsque Jésus, en mourant, remit à Jéhovah son esprit de vie, cet esprit retourna au Dieu de vérité qui le lui avait donné. — Eccl. 12 : 9.

19 Le troisième jour, Jéhovah redonna l'esprit de vie à son Fils, en le ressuscitant d'entre les morts. Il avait gardé précieusement ce que Jésus lui avait remis. Il ne

18. Pourquoi, lorsqu'il mourut sur le poteau, Jésus cita-t-il à propos les paroles de David contenues au Psaume 31 : 5, et de cette façon, à qui l'esprit de Jésus retourna-t-il?

19. a) Pourquoi le Fils de Dieu ne devait-il pas rester 'impuissant dans le Schéol'? b) Comment Jéhovah montra-t-il qu'il n'était pas l'une des "vaines idoles"?

laissa pas son Fils 'impuissant' dans le Schéol, car Jésus n'avait pas été méchant. Il avait simplement accompli la prophétie d'Isaïe 53 : 9 (*AC*), qui déclare: "On lui a donné son sépulcre avec les méchants, et dans sa mort il est avec le riche, parce qu'il n'avait pas commis d'injustice et qu'il n'y avait pas de fraude dans sa bouche." En ressuscitant son Fils le troisième jour pour la vie spirituelle dans les cieux, Jéhovah montra qu'il n'est pas l'une des "vaines idoles" haïssables, mais qu'il est réellement le "Dieu de vérité". En cette qualité, Dieu put accomplir sa Parole et les prophéties qu'il avait prononcées en son nom propre. — I Pierre 3 : 18, 19; Ps. 16 : 10, *Da;* Actes 2 : 22-36.

20 La véracité de Jéhovah Dieu subit manifestement l'épreuve la plus rude à l'heure où il fallait ressusciter Jésus-Christ pour une vie renouvelée dans les cieux, pour l'immortalité (Eph. 1 : 18-22). Puisque Dieu sortit victorieux de cette épreuve extraordinaire de sa véracité, laquelle de ses autres promesses sera-t-il incapable de réaliser? Aucune! — I Cor. 6 : 14; II Cor. 4 : 13, 14.

21 Voilà donc le Dieu qui a inspiré les rédacteurs des saintes Ecritures. Dès lors, ne devrions-nous pas être pleinement confiants que ces Ecrits ne renferment que la vérité, à la différence des livres saints des systèmes religieux de ce monde, antiques et modernes? L'essence ou la substance même de la Parole écrite de Dieu est la vérité, car cette Parole est complètement en accord avec les faits. Pas une seule fois elle n'est en désaccord avec les réalités touchant l'accomplissement des glorieux desseins de Dieu. Dès ses premiers mots, la Parole écrite de Dieu exprime la vérité, laquelle se révèle progressivement à travers les soixante-six livres de la Bible, atteignant son point culminant dans la vérité relative à l'établissement du Royaume de Dieu en vue de la bénédiction éternelle de l'humanité.

---

20. Que prouve la résurrection de Jésus quant au pouvoir de Dieu?

21. a) En conséquence, quelle confiance l'inspiration des saintes Ecritures par un tel Dieu devrait-elle susciter en nous? b) Comment la Parole écrite de Dieu tout entière exprime-t-elle la vérité?

22 Ajoutés les uns aux autres, les soixante-six livres de la Bible se complètent et représentent une déclaration intégrale, une pleine expression de la vérité. Voilà pourquoi les hommes avides de vérité aiment la Bible. Un psalmiste exprime joliment cette pensée. Ecrivant sous inspiration divine, il témoigna sa reconnaissance envers Dieu en ces termes: "Considère que j'aime tes ordonnances; Jéhovah, rends-moi la vie selon ta bonté. Le résumé [la somme] de ta parole est la vérité, et toutes les lois de ta justice sont éternelles." — Ps. 119 : 159, 160, *AC* n.m.

23 Tous les commandements divins consignés dans la Parole écrite de Dieu ont été donnés en vue de l'accomplissement de la vérité. Leur but est d'aider les hommes obéissants à se conformer sans cesse à la vérité. Dieu a promulgué ses commandements afin de faire concourir les personnes et les choses à la réalisation de ses prophéties, pour que celles-ci se révèlent véridiques. Parfois, certaines personnes qui se sont égarées loin de la loi de Dieu par leur mauvaise conduite s'approchent de nous dans le dessein de nous faire du tort; mais Dieu aussi est près de nous si nous observons ses commandements avec amour et fidélité. Plein de gratitude, le psalmiste précité s'exclama: "Tu es proche, Jéhovah, et tous tes commandements sont la vérité. Dès longtemps je sais, au sujet de tes enseignements, que tu les as établis pour toujours." (Ps. 119 : 150-152, *AC*). Il est merveilleux de constater que les préceptes et les témoignages que Dieu communiqua aux hommes il y a si longtemps ont été conservés jusqu'à notre époque, malgré tous les efforts déployés par les ennemis de la vérité pour les effacer en détruisant des Bibles et en martyrisant ceux qui y croient. Mais, comme il est dit dans Psaume 117 : 2 (*AC*), "la vérité de Jéhovah subsiste à jamais".

24 Combattre la vérité de la Bible, c'est combattre le "Dieu de vérité". Dans ce combat, nous ne pourrions jamais l'emporter; nous tomberions devant lui à coup sûr, et

---

22. Comment la Parole de Dieu est-elle véridique dans son ensemble?

23. Pourquoi le psalmiste pouvait-il déclarer que les commandements de Dieu sont véridiques?

24. Combattre la vérité de la Bible nous vaudra à coup sûr quel résultat, et quelle ligne de conduite est-il préférable de suivre?

nous mourrions en tant que menteurs. La vérité divine a toujours triomphé et elle triomphera toujours. L'apôtre Paul nous rappelle un sage précepte quand il écrit: "Nous ne pouvons rien faire contre la vérité, mais seulement pour la vérité." (II Cor. 13 : 8). C'est pourquoi nous devrions éviter d'avoir une ligne de conduite qui est contraire à la Parole de Dieu, car dans ce cas la vérité divine triompherait de nous. Si nous voulons recevoir la bénédiction de Dieu, il nous faut agir positivement en faveur de la vérité divine et annoncer publiquement cette dernière, à la louange et à la gloire de Dieu.

LE DIEU VÉRIDIQUE PRÊTE SERMENT

LE NEUVIEME des Dix Commandements que Jéhovah Dieu transmit par son prophète Moïse est ainsi conçu: "Tu ne porteras point de faux témoignage contre ton prochain." (Ex. 20 : 16). En donnant cette loi, le grand Législateur se range contre les menteurs. Par suite, Dieu ne pourrait mentir et en même temps rester conséquent avec sa loi (Rom. 1 : 21-25). Jéhovah hait le mensonge, et il n'a jamais été le Père d'un mensonge. Sa Parole est comme de l'or pur, affiné et exempt de toute impureté. L'homme le plus sage de l'Antiquité affirma à ce propos: "Toute parole de Dieu est éprouvée par le feu. Il est un bouclier pour ceux qui se réfugient auprès de lui. N'ajoute rien à ses paroles, de peur qu'il ne te reprenne et que tu ne sois trouvé menteur." — Prov. 30 : 5, 6, *AC*.

2 Pour avoir ajouté à la pure Parole de Dieu des traditions et des commandements humains, nombre de chefs religieux ont contredit les enseignements et les commandements de la Parole écrite de Dieu, et du coup ils se sont révélés être des menteurs (Mat. 15 : 1-9). Ainsi, en ajoutant à la Parole écrite de Dieu la doctrine religieuse selon laquelle on peut rendre à Dieu un culte relatif à l'aide

1, 2. a) Pourquoi Celui qui a donné les Dix Commandements ne pouvait-il mentir? b) Pour avoir fait quelles additions à la Parole de Dieu les hommes ont-ils prouvé qu'ils étaient menteurs? Donnez un exemple relatif à l'emploi des images.

d'images, les conducteurs religieux ont fait de leurs ouailles des idolâtres. Tous les hommes qui emploient des images dans leur culte se rangent parmi "ceux qui ont échangé la vérité de Dieu contre le mensonge et ont vénéré la création, et lui ont rendu un service sacré plutôt qu'à Celui qui a créé, lequel est béni éternellement". (Rom. 1 : 25.) Ces créations ou images faites de main d'homme sont des mensonges. Elles portent un faux témoignage contre Dieu le Créateur. Celui-ci ne pourrait donc jamais approuver leur utilisation.

3 La pure Parole de Dieu est intrinsèquement vraie. Elle ne peut renfermer un mensonge, car il est écrit dans I Jean 2 : 21: "Aucun mensonge ne vient de la vérité." La Parole de Dieu ne ment ni par ses dires, ni en manquant de se réaliser. Les promesses et les prophéties divines s'accomplissent immanquablement. Par conséquent, la Parole de Dieu est, de par son essence, digne de foi et, en tant que vérité, elle ne perd jamais de sa valeur. Cependant, Jéhovah Dieu a parfois jugé bon d'ajouter quelque chose à sa parole, promesse ou prophétie. Cet additif ne constitue pas une contradiction, mais une confirmation. De quoi s'agit-il? Il s'agit d'un serment divin. Dieu parfois jure par sa parole.

4 La première personne que la sainte Bible nous présente comme faisant un serment est l'ami de Dieu, Abraham (Jacq. 2 : 23; Es. 41 : 8; II Chron. 20 : 7). Cela remonte au vingtième siècle avant notre ère. Le patriarche Abraham venait de mettre en déroute quatre rois agresseurs et d'en délivrer son neveu Lot et la famille de celui-ci, tout en récupérant les biens que les envahisseurs avaient pillés dans la ville de Sodome, où Lot avait habité. Lorsque Abraham voulut restituer au roi de Sodome tous les biens qui lui avaient été volés, le roi lui dit: "Donne-moi les personnes et prends pour toi les biens." Mais Abraham lui répondit: "J'ai levé la main vers Jéhovah, le Dieu très-haut qui a créé le ciel et la terre: D'un fil à une courroie je ne prendrai quoi que ce soit qui t'appartienne! afin que tu

3. a) Comment la Parole de Dieu est-elle intrinsèquement vraie? b) Cependant, pourquoi Dieu a-t-il parfois jugé bon d'ajouter quelque chose à sa Parole?

4. Quelle est la première personne que les Ecritures nous présentent comme faisant un serment, et dans quelles circonstances le fit-il?

ne dises pas: J'ai enrichi Abram. Rien pour moi." (Gen. 14 : 11-24, *AC*). Ainsi, Abraham jura par le Personnage le plus élevé. Il ne pouvait jurer par quelqu'un de plus grand.

5 Quand il répondit à la proposition que lui avait faite le roi de Sodome, Abraham indiqua qu'il jurait ou faisait un serment en levant la main. En cette occasion, il leva la main vers "Jéhovah, le Dieu très-haut qui a créé le ciel et la terre". Cela illustre bien ce qu'est un serment. Voici ce que déclare une grande encyclopédie biblique sous le mot *serment:*

> (Juif) acte par lequel on en appelle à Dieu, à une autorité reconnue par ceux qui prêtent serment, ou à un objet considéré comme sacré, dans le but d'attester, de certifier ou de confirmer une promesse faite ou une responsabilité endossée. (...) La version autorisée rend ces deux termes hébreux *âlâh* et *sebûâh* par serment, chacun d'eux revêtant trois significations: (...)
>
> 1. *Un serment*, acte par lequel on en appelle à Dieu pour attester la véracité d'une déclaration (Néhémie 10 : 30; Exode 22 : 10);
>
> 2. *Une déclaration sous serment* (Genèse 26 : 28; II Samuel 21 : 7);
>
> 3. *Une malédiction ou imprécation* (Nombres 5 : 21; Daniel 9 : 11) (...)
>
> Cependant, les deux mots *âlâh* et *sebûâh* ne sont en aucun cas des synonymes. Ils désignent deux façons de jurer ou plutôt deux catégories de serments. Ainsi le mot *âlâh* (de *âlâl, se lamenter, gémir, être dans l'affliction,* ...) signifie littéralement *invoquer le malheur sur soi-même;* il indique que la forme de serment qu'il décrit était rattachée à une invocation de la vengeance divine sur la partie intéressée, au cas où la déclaration solennelle ne serait pas véridique. Tandis que le mot *sebûâh* (de *sâbûa, sept*) signifie littéralement *se multiplier par sept, produire sept,* c'est-à-dire faire une déclaration confirmée par sept victimes ou devant sept témoins car (...) dans les temps anciens, on offrait sept animaux quand des personnes se promettaient quelque chose mutuellement et lorsque des alliances entraient en vigueur (Genèse 21 : 28-30). La différence essentielle entre ces deux serments est que dans le premier cas [*âlâh*] il y avait une impré-

5. a) Par quel geste Abraham indiqua-t-il au roi de Sodome qu'il faisait un serment? b) Quelles étaient les deux formes de serment, comme cela est indiqué par les deux mots hébreux employés?

cation, tandis que dans le second cas [*sâbûâ*] il n'y avait pas d'imprécation*.

6 Saviez-vous que dans la sainte Bible, de tous les serments rapportés, c'est Dieu qui en prononce le plus grand nombre? Saviez-vous que les Ecritures hébraïques inspirées contiennent au moins soixante-dix allusions à des serments faits par Jéhovah Dieu? Et pourtant, *pas une seule fois* il n'est dit qu'il prononça le mot hébreu *âlâh*, terme qui indique que celui qui jure appelle la malédiction sur lui-même au cas où il mentirait ou ferait défaut. Quand Jéhovah Dieu fait un serment, il n'a jamais besoin d'appeler sur lui-même une malédiction quelconque pour le cas où il ne dirait pas la vérité, manquerait à sa promesse, ne réaliserait pas sa prophétie ou n'accomplirait pas un devoir qu'il s'est imposé.

7 Une telle éventualité est impossible. Aussi Jéhovah Dieu n'a-t-il pas besoin d'appeler sur sa tête un châtiment effrayant au cas où sa parole se révélerait mensongère, ou s'il venait à ne pas tenir parole ou à ne pas accomplir cette dernière. Pour lui, une telle éventualité est même impossible à envisager. C'est pourquoi chaque fois que le texte hébreu parle d'un serment fait par Dieu, il emploie la forme réfléchie du mot *shaba*, dans le sens de "se multiplier par sept". C'est dire que celui qui jurait comptait atteindre la perfection, car dans la Bible le chiffre sept représente la perfection.

8 Dans le premier serment rapporté dans la Bible, Abraham, l'ami de Dieu, jura par le nom divin. En retour, la première fois que la Bible nous présente le Dieu très-haut comme prononçant un serment, il jure en faveur de son ami Abraham. Si le Dieu très-haut, qui est aussi le "Dieu de vérité", éprouva le besoin de faire un serment, il faut croire que les circonstances étaient exceptionnelles,

---

* *Cyclopœdia* de M'Clintock et Strong, édition de 1891, vol. VII, page 256, sous le titre "Oath" (serment).

6, 7. a) Qui, selon la Bible, a prononcé le plus grand nombre de serments? b) Pourquoi lorsqu'il jure, Jéhovah n'a-t-il pas besoin d'appeler sur sa tête un châtiment?

8. a) D'après les Ecritures, quand Dieu jura-t-il pour la première fois? b) De quelle importance était ce serment?

voire même extraordinaires. Ce fut effectivement le cas. En outre, la déclaration que Dieu adressa à Abraham et qui fit l'objet de son serment revêtait une grande importance pour tous les hommes, depuis la fondation du monde jusqu'à notre époque, oui! jusqu'au tout dernier enfant humain qui naîtra. Cette déclaration divine était particulièrement importante pour 144 000 membres de la famille humaine qui allaient commencer à apparaître sur la terre dix-neuf siècles plus tard. De quelle déclaration s'agit-il? Et en quelles circonstances Dieu la fit-il?

9 Cette déclaration sous serment fut faite sur le mont Morija, au dix-neuvième siècle avant notre ère. A cette époque reculée, la muraille de la ville de Salem (qui devint par la suite Jérusalem) n'entourait pas le sommet de la colline de Morija. Au moment de la déclaration, un autel se trouvait là, mais ce n'était pas l'autel du temple de Salomon, roi de Jérusalem, puisque cet édifice ne fut bâti sur le mont Morija qu'au onzième siècle avant notre ère. C'était un autel de pierres non taillées qu'Abraham avait érigé afin de présenter son fils Isaac en sacrifice à Jéhovah Dieu. Conformément au commandement divin, Abraham avait commencé à offrir en sacrifice Isaac, le seul fils qu'il eut de sa femme Sara. Mais à l'instant même où il allait frapper à mort Isaac, qui était étendu lié sur le bois de l'autel, l'ange de Dieu appela Abraham et lui dit: "N'étends pas la main contre l'enfant! Ne lui fais aucun mal! Je sais maintenant que tu crains Dieu: tu ne m'as pas refusé ton fils, ton unique."

10 Puis, tout près de là, Abraham remarqua un bélier qui s'était pris par les cornes dans un buisson. Comprenant que Dieu avait pourvu à cet animal, Abraham le lui offrit en sacrifice à la place d'Isaac. "L'Ange de Yahvé appela une seconde fois Abraham du ciel et dit: 'Je jure [*shaba*] par moi-même, parole de Yahvé: parce que tu as fait cela, que tu ne m'as pas refusé ton fils, ton unique, je te comblerai de bénédictions, je rendrai ta postérité aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable qui est sur le bord de la mer, et ta postérité conquerra la porte de

9. Quand et où Jéhovah jura-t-il par serment, et que ne put faire Abraham?

10. Quel serment Dieu fit-il?

ses ennemis. Par ta postérité se béniront toutes les nations de la terre, en retour de ton obéissance.' " — Gen. 22 : 1-18, *Jé.*

11 Qu'en pensez-vous? La "parole de Yahvé" prononcée à cette occasion était-elle d'une importance universelle? Oui, puisqu'elle touchait "toutes les nations de la terre", y compris celles qui existent de nos jours. L'accomplissement de cette parole nous apportera des bénédictions, quelle que soit notre nationalité. Nous devrions donc tous, sans exception, nous intéresser à cette déclaration, au point de faire tout notre possible pour nous bénir par le moyen de la postérité promise à Abraham. Ah! mais quelqu'un répondra peut-être que cette déclaration de Jéhovah est vieille de presque trente-neuf siècles, et pourtant toutes les familles de la terre ne se sont pas encore bénies au moyen de la postérité d'Abraham et d'Isaac, témoin les effrayantes conditions internationales qui règnent aujourd'hui. Témoin aussi la situation des Juifs circoncis selon la chair, qui prétendent être la postérité ou descendance d'Abraham de par leur naissance.

12 Cependant, celui qui soulèverait ces objections aurait oublié quelque chose, n'est-ce pas? Il aurait perdu de vue ce fait: voici dix-neuf siècles que toutes les nations de la terre commencent à se bénir par la postérité d'Abraham, et cela malgré que la nation des Israélites circoncis selon la chair fût rejetée par Jéhovah Dieu. Et *aujourd'hui,* plus d'un million de personnes dans à peu près deux cents nations connues se bénissent par le moyen de la vraie postérité d'Abraham. Comment est-ce possible? C'est possible en vertu de l'explication fournie à ce sujet par l'un des rédacteurs bibliques inspirés, l'apôtre Paul. Il écrivit cette explication vers le milieu du premier siècle de notre ère.

13 A cette époque-là, l'apôtre Paul s'adressa par écrit à ses frères chrétiens dans les congrégations de la province

---

11. Pourquoi ce serment revêtait-il de l'importance pour le monde entier, mais qu'objecteront certains quant à sa réalisation?

12. Quelle chose relative aux nations qui se bénissent, celui qui soulève une telle objection oublie-t-il?

13. a) Suivant les paroles que Paul rappela aux Galates, qui était principalement la postérité d'Abraham? b) Mais quel devait être le nombre de la postérité d'Abraham?

romaine de Galatie, en Asie Mineure. Nombre de non-Israélites parmi ces croyants avaient été amenés à penser qu'ils devaient se faire Juifs en se faisant circoncire et en se soumettant à la Loi que Dieu avait transmise jadis par l'intermédiaire de son prophète Moïse. L'apôtre Paul écrivit sa lettre pour rectifier cette pensée erronée. Il rappela à ces chrétiens que la Postérité d'Abraham est principalement Jésus-Christ. Ce Jésus était en réalité le Fils unique de Dieu, et, tout comme le patriarche Abraham, Jéhovah Dieu avait offert en sacrifice son Fils unique en dehors de la muraille septentrionale de Jérusalem, non loin du mont Morija, où Abraham présenta Isaac en sacrifice. Or, Jéhovah Dieu avait déclaré que la vraie postérité d'Abraham ne serait pas une seule personne, mais serait une postérité multiple, bien qu'à l'époque le nombre de personnes qui la composeraient fût aussi inconnu que le nombre des étoiles ou des grains de sable sur le bord de la mer.

14 Certes, Jésus-Christ, le Fils de Dieu, naquit et fut circoncis comme Juif et descendant naturel du patriarche Abraham. Ainsi, exactement comme prévu, les nations de la terre pourraient se bénir par lui. Cependant, les autres membres de la postérité d'Abraham ne devaient pas être obligatoirement des Juifs naturels ou selon la chair. Pourquoi? La raison en est que les autres membres de la postérité d'Abraham devaient tous devenir fils d'Abraham *par le moyen de la foi*. Abraham était un homme qui exerçait la foi en Jéhovah Dieu. A cause de sa foi, il était, au regard de Dieu, justifié ou déclaré juste, même avant de se faire circoncire à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans (Rom. 4 : 9-22). Les vrais fils d'Abraham, qui font partie de la postérité promise, doivent avoir foi en Jéhovah s'ils veulent être justifiés par la foi comme Abraham. Puis, après les avoir justifiés ou déclarés justes, Dieu les engendre de son esprit saint et ils deviennent fils de Jéhovah Dieu, qui fut préfiguré par son ami Abraham.

---

14. a) Etait-il nécessaire que la promesse soit accomplie littéralement par les descendants naturels d'Abraham? b) Pour être les véritables fils d'Abraham, que doivent devenir les autres membres de la postérité, et que doivent-ils subir?

15 Ils deviennent ainsi des fils spirituels du grand Abraham, Jéhovah Dieu, et ils sont considérés comme faisant partie de la postérité promise, celle d'Abraham. Jésus-Christ lui-même, tout fils charnel qu'il était de son ancêtre terrestre Abraham, fut engendré de l'esprit de Dieu, afin d'être désormais un fils spirituel du grand Abraham. Il fut engendré à l'instant où il ressortit de l'eau, après son baptême, quand l'esprit de Dieu descendit sur lui, et Dieu annonça qu'il était désormais un Fils spirituel, disant: "Celui-là est mon Fils, le bien-aimé, que j'ai approuvé." (Mat. 3 : 13-17). Finalement, la postérité d'Abraham qui doit bénir toutes les nations de la terre se composera d'une classe entièrement spirituelle.

16 Etre engendré par l'esprit de Dieu pour faire partie de la postérité d'Abraham, avec Jésus-Christ, est une bénédiction inestimable. Cette bénédiction vient du grand Abraham, Jéhovah Dieu le Père, par son Fils unique Jésus, le grand Isaac. Les premiers à recevoir cette bénédiction et à devenir membres de la postérité d'Abraham, en vue de la bénédiction d'autres hommes encore, étaient des Juifs naturels, au nombre de cent vingt. Ce fut à l'occasion de la fête de Pentecôte de l'an 33 de notre ère. Par la suite, des prosélytes du judaïsme et des Samaritains vinrent s'ajouter à ces cent vingt. Toutefois, la bénédiction abrahamique devait s'étendre, non seulement aux Juifs, mais à toutes les nations, même aux incirconcis.

17 En conséquence, trois années et demie après la Pentecôte de l'an 33, cette bénédiction s'étendit aux incirconcis, en l'occurrence à des Italiens à Césarée, en Judée, les premiers Gentils à recevoir la bénédiction abrahamique. Désormais, la voie était ouverte aux hommes de toutes les nations sans distinction. Ceux d'entre eux qui se béniraient ainsi, par le moyen de la Postérité d'Abraham, seraient

---

15. Bien qu'étant un descendant naturel d'Abraham, que devait devenir Jésus pour être semblable au reste de la postérité?

16. Etait-ce une bénédiction que de faire partie de la postérité d'Abraham? Par l'intermédiaire de qui pouvait-on devenir membre de cette postérité, et à qui ce privilège était-il offert en premier lieu?

17. Au temps marqué par Dieu, à qui cette bénédiction spéciale fut-elle accordée, et que devinrent ceux qui se bénissaient ainsi?

engendrés de l'esprit saint du grand Abraham, Jéhovah Dieu, afin de devenir une partie de la postérité d'Abraham. Certains l'ont fait, même à notre époque. On voit donc que Dieu n'a pas manqué de réaliser la promesse qu'il fit à Abraham sous la foi du serment.

18 Notez, à présent, comment Paul explique ces dispositions dans la lettre qu'il adressa à ses frères de Galatie, membres, comme lui, de cette postérité. Après s'être présenté comme "celui donc qui vous fournit l'esprit et accomplit des œuvres puissantes parmi vous", il pose cette question:

19 "Le fait-il par suite d'œuvres de la loi ou parce que vous avez écouté avec foi? De même qu'Abraham 'mit sa foi en Jéhovah, et ce lui fut compté comme justice.' Certainement vous savez que ceux qui adhèrent à la foi sont ceux qui sont fils d'Abraham. Or l'Ecriture, voyant à l'avance que Dieu déclarerait justes, par suite de la foi, des gens des nations, déclara à l'avance la bonne nouvelle à Abraham, à savoir: 'Par ton moyen toutes les nations seront bénies.' Ainsi donc ceux qui adhèrent à la foi sont bénis avec le fidèle Abraham. Car tous ceux qui dépendent des œuvres de la loi sont sous une malédiction; car il est écrit: 'Maudit soit quiconque ne demeure pas dans toutes les choses écrites dans le rouleau de la Loi, afin de les pratiquer.' (...) Le but en était que la bénédiction d'Abraham apparût par le moyen de Jésus-Christ, pour les nations, afin que nous reçussions par notre foi l'esprit promis.

20 "Frères, je parle en usant d'une comparaison d'ordre humain: Quand une alliance est validée, bien qu'elle soit d'un homme, nul ne la rejette ou n'y fait des additions. Or les promesses ont été dites à Abraham et à sa postérité. Il n'est pas dit: 'Et aux postérités,' comme s'il s'agissait de plusieurs, mais en tant qu'il s'agit d'une seule: 'Et à ta postérité,' qui est Christ. (...)

18, 19. a) La bénédiction d'Abraham repose-t-elle sur ceux qui dépendent de la Loi? b) En imitant Abraham, sous quel rapport ces personnes deviennent-elles membres de sa postérité?

20. Une alliance validée est-elle altérable, et dans le cas qui nous intéresse, la promesse faite à Abraham se composait de combien de postérités?

21 "Vous êtes tous, en fait, fils de Dieu par votre foi en Christ Jésus. Car vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. Il n'y a ni Juif ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre, il n'y a ni homme ni femme; car vous êtes tous une seule personne en union avec Christ Jésus. De plus, si vous appartenez à Christ, vous êtes vraiment la postérité d'Abraham, héritiers relativement à une promesse. (...)

22 "Or nous, frères, sommes enfants appartenant à la promesse, comme Isaac." — Gal. 3 : 5-10, 14-16, 26-29; 4 : 28.

23 En cette année de 1966, combien de membres de cette postérité d'Abraham ont déjà été rassemblés, y compris ceux qui furent réunis au premier siècle? La réponse biblique est la suivante: Ces fils spirituels d'Abraham ne peuvent dépasser le nombre de 144 000. Ce nombre bien précis nous est fourni dans le tout dernier livre de la sainte Bible. Certes, le chiffre de 144 000 n'est nullement comparable au nombre d'étoiles que la science a pu compter jusqu'ici. Il n'empêche que le nombre réel demeura inconnu des chrétiens pendant au moins quarante ans après que l'apôtre Paul eut écrit sa lettre aux congrégations chrétiennes de Galatie. Ce nombre leur était tout aussi inconnu que le nombre des étoiles qu'Abraham put observer dans le ciel.

24 Puis, aux environs de l'an 96 de notre ère, dans deux visions que l'apôtre Jean consigna par écrit dans le livre de la Révélation, fut révélé le nombre exact des membres de la postérité spirituelle d'Abraham associés à la Postérité principale, à savoir le nombre parfaitement équilibré de 144 000 (Rév. 7 : 1-8; 14 : 1-3). Ces 144 000 chrétiens engendrés de l'esprit et disciples de la Postérité principale, Jésus-Christ, doivent tous être sacrifiés avec ce dernier sur la terre. Se montrant fidèles jusqu'à la mort de leur chair,

---

21. Comment se fait-il qu'il ne peut y avoir qu'une seule postérité alors qu'il y a de nombreux membres?

22. Comment les frères de l'apôtre Paul étaient-ils des "enfants" tout comme Isaac?

23, 24. a) Actuellement, de combien de membres se compose la postérité d'Abraham? b) Comment pouvons-nous connaître le nombre maximum des membres de cette postérité, et pourquoi doivent-ils tous être fidèles jusqu'à la mort?

ils deviennent ses cohéritiers dans le Royaume céleste, grâce à une résurrection d'entre les morts. — I Cor. 15 : 29-57; II Cor. 5 : 1-9.

25 Ainsi, lors de la célébration du souper du Seigneur, le 14 nisan 1965, environ 11 500 chrétiens ont participé au pain et au vin emblématiques, indiquant par ce geste qu'ils sont membres de la postérité spirituelle d'Abraham et héritiers de l'héritage céleste avec la Postérité principale, Jésus-Christ (Luc 22 : 14-30; I Cor. 11 : 20-32). Le serment que Jéhovah Dieu ajouta à la promesse qu'il fit à Abraham sur le mont Morija devrait réconforter tout spécialement le petit reste des 144 000, et l'encourager à demeurer fidèle. Pourquoi?

LE BUT DU SERMENT

26 D'abord, dans quel but fait-on un serment? Une explication divinement inspirée nous est donnée à ce sujet dans Hébreux 6 : 16, comme suit: "Les hommes jurent par celui qui est plus grand, et leur serment est la fin de toute contestation, car, pour eux, c'est une garantie légale."

27 Par conséquent, lorsque Jéhovah Dieu prononça son serment, en disant: "Je jure par moi-même, parole de Yahvé", le Juge suprême de l'univers fournit une garantie légale exceptionnelle. Ce serment aurait dû mettre fin à toutes les contestations du passé et dissiper tous les doutes que les hommes peuvent avoir aujourd'hui quant à savoir si une bénédiction doit venir sur toutes les nations de la terre, non seulement sur les descendants naturels d'Abraham, mais sur toutes les familles de la terre. — Gen. 12 : 1-3; 22 : 16-18, *Jé.*

28 Dès lors, pourquoi contesterions-nous ce fait? Pour-

---

25. En participant au pain et au vin, lors de la célébration du souper du Seigneur en 1965, qu'indiquaient par là les 11 500 participants, et quel effet devrait avoir sur eux le serment que Dieu fit à Abraham?

26. Selon ce qui est dit dans Hébreux 6 : 16, dans quel but fait-on un serment?

27. A quelles contestations le serment que Jéhovah fit à Abraham devait-il mettre fin?

28. Quel fait relatif au serment de Dieu devrait nous donner une assurance supplémentaire?

quoi aurions-nous des doutes à ce sujet? Considérons plutôt ce serment que Dieu prononça volontairement comme une assurance supplémentaire. Dieu n'était pas obligé d'attester sous serment la vérité de sa promesse à Abraham concernant la postérité porteuse de bénédictions. Abraham n'avait nullement le droit d'exiger que Dieu confirmât sa promesse par un serment. Ce fut donc de son plein gré que Dieu décida de jurer par lui-même, et il le fit par amour. Paul explique son geste en ces termes:

29 "Pour que vous ne deveniez pas paresseux mais que vous soyez imitateurs de ceux qui par la foi et la patience héritent les promesses. Car lorsque Dieu fit sa promesse à Abraham, n'ayant personne de plus grand par qui jurer, il jura par lui-même, disant: 'Certes, en bénissant je te bénirai, et en multipliant je te multiplierai.' Et ainsi Abraham, après avoir fait preuve de patience, obtint cette promesse. Car les hommes jurent par celui qui est plus grand, et leur serment est la fin de toute contestation, car, pour eux, c'est une garantie légale. De cette manière Dieu, lorsqu'il se proposa de faire voir plus abondamment aux héritiers de la promesse l'immutabilité de son conseil, intervint par un serment, afin que, par deux choses immuables, dans lesquelles il est impossible à Dieu de mentir, nous qui avons fui vers le refuge, nous ayons un puissant encouragement à saisir l'espérance qui est placée devant nous. Cette espérance, nous l'avons comme une ancre pour l'âme, à la fois sûre et ferme, et elle entre jusqu'à l'intérieur du rideau [du Très Saint], où un précurseur est entré pour nous, Jésus, qui est devenu grand prêtre pour toujours, selon la manière de Melchisédek." — Héb. 6 : 12-20.

30 Par voie de conséquence, le reste des 144 000 membres secondaires de la postérité d'Abraham qui se trouve encore sur la terre tire un puissant encouragement du serment prononcé par le Dieu très-haut, qui ne se parjure jamais, puisqu'il est le "Dieu de vérité". L'espérance de ce reste, qui est ancrée dans le Très Saint ou sanctuaire céleste

---

29. Quel était le dessein de Dieu en intervenant par un serment quand il fit sa promesse à Abraham, en conséquence, au lieu d'être paresseux, que devrions-nous faire?

30. Pourquoi l'espérance du reste devrait-elle demeurer ferme et sûre, et à quelle fin?

de Jéhovah Dieu, doit demeurer ferme et sûre, pour que les membres du reste continuent d'exercer la patience et l'endurance, à l'exemple d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.

31 Cependant, les membres du reste des 144 000 encore dans la chair ne sont pas les seuls humains autorisés à tirer un puissant encouragement du serment garantissant la promesse divine. A l'heure actuelle, une grande foule d'autres hommes qui croient en Dieu et en Jésus-Christ, son Agneau, ont le droit, eux aussi, d'y puiser des forces. Pourquoi? Après avoir révélé pour la première fois dans l'histoire biblique le nombre exact des membres de la postérité spirituelle d'Abraham, le septième chapitre de la Révélation poursuit en ces mots: "Après ces choses je vis, et voici, une grande foule, que personne ne pouvait compter, de toutes nations, et de toutes tribus, et de tous peuples, et de toutes langues, se tenant devant le trône et devant l'Agneau, vêtus de longues robes blanches; et il y avait des palmes dans leurs mains. Et ils ne cessaient de crier à haute voix, disant: 'Le salut, nous le devons à notre Dieu, qui est assis sur le trône, et à l'Agneau.' " (Rév. 7 : 9, 10). Ah! oui! en effet! La promesse que Dieu fit à Abraham sous la foi du serment ne s'appliquait pas uniquement à ceux qui deviendraient fils spirituels d'Abraham, au nombre de 144 000. Elle devait également se réaliser en faveur des nations et des familles terrestres qui ne feraient pas partie de cette postérité promise composée de Jésus-Christ et de ses 144 000 cohéritiers. Non seulement les vivants, mais aussi les morts pourraient en bénéficier.

32 Cette "grande foule" de croyants, venus de toutes nations, de toutes tribus, de tous peuples et de toutes langues, commencent déjà à recevoir des bénédictions par le moyen de la postérité d'Abraham. Ils savent que dès maintenant, avant que le reste soit transféré au Royaume céleste, ils peuvent goûter à de précieuses bénédictions, grâce à la postérité promise, celle du grand Abraham, Jéhovah Dieu. C'est pourquoi cette "grande foule", repré-

---

31. Qui d'autre aujourd'hui est autorisé à tirer un puissant encouragement du serment de Dieu garantissant la promesse, et cela conformément à quelle vision de Jean?

32. Qu'est-ce qui ressort du fait que la "grande foule" attribue maintenant son salut à Dieu et à son Agneau?

sentant toutes les différentes races, nations, tribus et langues, attribue son salut à Jéhovah Dieu, qui est assis sur son trône céleste, et à son Agneau, Jésus-Christ, la Postérité principale d'Abraham.

33 La destruction de Babylone la Grande, la "guerre du grand jour de Dieu le Tout-Puissant" et l'incarcération de Satan le Diable et ses démons n'ont pas encore eu lieu, et ainsi tous les ennemis et les persécuteurs, visibles et invisibles, n'ont pas encore été enlevés. D'où la nécessité d'encourager cette "grande foule", qui espère vivre dans un paradis terrestre sous le Royaume de Dieu, à ne pas devenir paresseuse et à endurer fidèlement, tout comme le reste spirituel. Voilà pourquoi la "grande foule" doit, elle aussi, se rappeler que Dieu a juré par lui-même pour confirmer sa promesse inviolable d'accorder des bénédictions éternelles.

34 La parole que Dieu a prononcée est immuable. Le serment qu'il a fait est également immuable. Puisqu'il a rattaché ces deux choses, sa parole et son serment, au conseil qu'il a jugé bon de nous révéler, cela prouve l'immutabilité de son conseil. Dès à présent, par ce qu'il a déjà accompli conformément à son conseil révélé, Jéhovah, le Dieu très-haut, s'est justifié devant les cieux et la terre. Que les diables le nient s'ils veulent, que tous les hommes sous leur emprise refusent d'y croire, le fait demeure que Jéhovah, le Dieu très-haut, s'est révélé, sans contestation possible, être le "Dieu de vérité". Que nous importe que l'immense majorité des hommes de ce monde soient des incroyants! Nous acceptons la Parole de Dieu et nous y croyons à cause de sa véracité propre. Nous respectons aussi l'immutabilité du serment que Dieu a fait en jurant par le Personnage le plus grand et le plus élevé qui existe. C'est pourquoi nous déclarons sans équivoque que notre position est identique à celle adoptée par Paul, apôtre du

---

33. Pourquoi cette "grande foule" a-t-elle également besoin d'être encouragée, et que doit-elle également garder présent à l'esprit?

34. a) Quelles sont les deux choses par lesquelles le conseil de Jéhovah a été rendu immuable? b) En quelle qualité Jéhovah s'est-il déjà justifié lui-même, et comme l'apôtre Paul, que déclarons-nous quant à notre position devant Dieu?

Christ, quand il écrivit: "Que Dieu soit trouvé véridique, quand bien même tout homme serait trouvé menteur." — Rom. 3 : 4.

«CESSEZ DE DEVENIR ESCLAVES DES HOMMES»

"Vous avez été achetés à un prix; cessez de devenir esclaves des hommes." — I Cor. 7 : 23.

SAVIEZ-VOUS que vous êtes né esclave? En fait, tous les hommes nés d'un père humain et terrestre sont des esclaves dès leur naissance, des esclaves nés d'autres esclaves. Si vous reconnaissez honnêtement ce fait, vous comprendrez beaucoup mieux bien des choses vous concernant. Vous pourrez aussi apprendre comment vous affranchir de votre esclavage.

2 Les portes de cette maison d'esclavage furent ouvertes il y a dix-neuf siècles. Parmi les hommes qui furent affranchis de cet esclavage en ce temps-là, c'est-à-dire au premier siècle de notre ère, il y avait un homme qui devint célèbre dans le monde entier. Cet homme dut veiller sans cesse et faire des efforts pour ne pas tomber de nouveau dans l'esclavage. Il apprécia beaucoup sa liberté et il s'efforça d'aider le plus grand nombre de personnes possible à obtenir cette liberté. Pour cela, il n'entreprit pas de faire la guerre contre l'Empire romain, qui tenait des millions d'hommes en esclavage, et il ne monta pas non plus à Rome en organisant une Marche pour la Liberté, afin de protester contre l'esclavage. Pourquoi? Parce que son œuvre de libération était bien plus importante que celle des hommes.

3 En raison de l'œuvre de libération que cet homme

1. Combien d'hommes sont nés esclaves?

2, 3. a) Parmi les hommes qui furent affranchis de cet esclavage, quel homme célèbre travailla en faveur de la liberté? b) Sous quel nom ce pionnier de la liberté se désigna-t-il?

entreprit, certaines organisations religieuses en ont fait un de leurs "saints", et l'ont appelé "Saint Paul". Mais celui-ci parla de lui en se nommant Paul, tout simplement. Par exemple, voici ce qu'il déclara aux hommes qui voulaient faire de lui leur chef: "Paul n'a pas été mis au poteau pour vous, n'est-ce pas? Ou bien avez-vous été baptisés au nom de Paul?" "Car lorsque l'un dit: 'J'appartiens à Paul,' mais l'autre: 'Moi à Apollos,' n'êtes-vous pas simplement des hommes? Qu'est-ce donc qu'Apollos? Oui, qu'est-ce que Paul? Des ministres par lesquels vous êtes devenus croyants, oui, comme le Seigneur a donné à chacun." — I Cor. 1 : 13; 3 : 4, 5.

4 Paul possédait les droits de citoyen romain. C'est la raison pour laquelle le gouvernement romain le considérait comme un homme libre. En une certaine occasion, un chiliarque romain, commandant militaire, lui demanda: "Dis-moi, es-tu Romain?" Paul répondit: "Oui." Le commandant se réclamait également de la citoyenneté romaine en disant: "J'ai acquis ces droits comme citoyen pour une forte somme d'argent." Mais Paul lui dit: "Et moi, je suis même né dans ces droits." (Actes 22 : 27, 28). En fait, Paul était un Juif circoncis, mais étant né à Tarse, ville d'Asie, il avait la citoyenneté romaine de par sa naissance, car plus de cent ans auparavant, le politicien romain Antoine avait conféré la citoyenneté romaine à tous les habitants de Tarse, et plus tard, l'empereur César Auguste avait ratifié cette décision (Actes 21 : 39; 22 : 3). Paul n'était donc pas affranchi de l'esclavage de l'Empire romain; il n'entra pas non plus dans l'arène politique pour aider ses semblables à se libérer de cet esclavage. Il était question d'une autre sorte d'esclavage ayant des conséquences plus graves et dont l'issue était la mort. Le citoyen romain Paul désirait être affranchi de cet esclavage-là.

5 Comment Paul était-il devenu esclave? Comment le sommes-nous tous devenus? Quels effets cet esclavage a-t-il produits sur nous? Paul expliqua ces choses très claire-

4. a) Sur le plan politique, qu'était Paul pour l'Empire romain? Expliquez. b) De quel esclavage Paul désirait-il être affranchi?

5, 6. a) Dans quelle lettre Paul expliqua-t-il cet esclavage? b) Qu'est-ce qui était présent chez Paul pour l'empêcher de faire ce qu'il désirait?

ment dans une lettre qu'il adressa à ses frères dans la foi à Rome. Faisant allusion à la loi de Dieu et non à la loi romaine, Paul écrivit:

6 "La Loi est spirituelle; mais je suis charnel, vendu sous le péché. Car ce que je produis, je ne le sais pas. Car ce que je désire, je ne le pratique pas; mais ce que je hais, c'est ce que je fais. Cependant si c'est ce que je ne désire pas que je fais, je conviens que la Loi est excellente. Mais alors celui qui le produit ce n'est plus moi, mais le péché qui réside en moi. Car je sais qu'en moi, c'est-à-dire dans ma chair, il n'habite rien de bon; car le pouvoir de désirer est présent chez moi, mais le pouvoir de produire ce qui est excellent n'est pas présent. Car le bien que je désire je ne le fais pas, mais le mal que je ne désire pas, c'est ce que je pratique.

7 "Si donc ce que je ne désire pas, c'est ce que je fais, celui qui le produit, ce n'est plus moi mais le péché qui habite en moi. Je trouve donc cette loi dans mon cas: que lorsque je désire faire ce qui est bien, ce qui est mal est présent chez moi. Je prends vraiment plaisir à la loi de Dieu selon l'homme que je suis au dedans, mais je vois dans mes membres une autre loi qui fait la guerre à la loi de mon esprit et qui m'emmène captif à la loi du péché qui est dans mes membres. Homme misérable que je suis! Qui me sauvera du corps qui subit cette mort? Grâces à Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur! Ainsi donc avec mon esprit je suis, moi, esclave de la loi de Dieu, mais avec ma chair, de la loi du péché." — Rom. 7 : 14-25.

8 Le corps de Paul, tout comme le nôtre, était "charnel". Paul avait remarqué qu'une certaine loi était à l'œuvre dans son corps de chair, et nous trouvons, nous aussi, que cette loi réside dans notre corps. Il s'agit de la loi du péché. Lorsque l'apôtre désirait agir bien et en harmonie avec la juste loi de Dieu, il n'arrivait pas à le faire parfaitement et continuellement. Le péché qui résidait dans sa chair prenait le dessus et l'empêchait de réaliser son désir. Son cœur et son esprit étaient en harmonie avec la loi de Dieu,

---

7. Quelle loi indésirable Paul trouvait-il dans ses membres, et à quel point en était-il esclave?

8. Contre quelle chose Paul devait-il combattre dans la chair, et à quoi cela était-il dû?

de sorte que dans son esprit il était l'esclave de la loi divine. Mais sa chair n'était pas toujours en accord avec son esprit; aussi devait-il combattre la tendance à servir la loi du péché qui était présente dans sa chair. Où résidait la difficulté? C'est que Paul avait été "vendu sous le péché". Si cela était vrai de l'apôtre Paul, cela est également vrai de nous tous.

9 Nous ne devrions pas être volontairement les esclaves de la loi du péché, qui essaie d'agir sans frein par notre chair. Si nous laissons la loi du péché agir à sa guise dans notre chair, cela nous procurera probablement certains plaisirs pendant quelque temps, mais cela ne nous aidera pas à obtenir la vie éternelle dans le bonheur. La loi de Dieu montrait aux Juifs en quoi consistait le péché. Cette loi condamnait les pécheurs à mort. C'est pourquoi Paul déclara que le péché produisait pour lui la mort par la condamnation que la juste et bonne loi de Dieu prononçait contre les pécheurs. — Rom. 7 : 13.

10 Par conséquent, si, à l'exemple de Paul, nous désirons vivre éternellement dans un bonheur parfait, nous voudrons sincèrement être sauvés du péché qui produit en notre corps charnel la mort. Identifiant celui qui peut nous procurer ce salut, Paul s'exclama: "Grâces à Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur!" (Rom. 7 : 25). Comment Dieu opère-t-il cette délivrance par le Christ?

11 Paul affirma qu'il était "vendu sous le péché". Il était donc un esclave de "la loi du péché". Pour s'affranchir de cet esclavage, il lui fallait être racheté. Mais comment se fait-il que Paul, citoyen romain et homme libre, était "vendu sous le péché"? La réponse à cette question nous aidera à comprendre comment nous avons tous été 'vendus sous le péché', lequel 'produit la mort' pour nous. Comment Paul fut-il racheté? Comment pouvons-nous l'être?

---

9. Pourquoi n'est-il pas bon que nous soyons volontairement esclaves de la loi du péché?

10. A l'exemple de Paul, de quoi voudrions-nous être sauvés, et par l'intermédiaire de qui viendra ce salut?

11. Que devait faire Paul pour s'affranchir de l'esclavage de la "loi du péché", et quelle question se pose quant à Paul, qui dit avoir été vendu?

COMMENT LA LOI DU PECHE ENTRA DANS LA CHAIR HUMAINE

12 Paul affirma: "Je suis charnel." Nous sommes tous de la même chair que Paul, qui était un "apôtre, séparé pour la bonne nouvelle de Dieu, qu'il a promise dans le passé par ses prophètes dans les saintes Ecritures". (Rom. 1 : 1, 2.) Nous avons tous reçu notre corps charnel du premier homme, Adam, par sa femme. Eve, la première femme, était, par rapport à Adam, chair de sa chair et os de ses os. Exprimant son accord avec le récit biblique de la création de l'homme, l'apôtre Paul écrivit: "De même, en effet, que la femme procède de l'homme, de même aussi l'homme est par la femme; mais toutes choses procèdent de Dieu." — I Cor. 11 : 12.

13 Aujourd'hui encore, six mille ans environ après la création de l'homme par Dieu, la science ne parvient toujours pas à réfuter ce que l'apôtre Paul déclara devant des juges païens grecs à Athènes, savoir: "Dieu (...) a fait d'un seul homme chaque nation d'hommes, pour demeurer sur toute la surface de la terre, et il a décrété les époques fixées et les limites assignées de la demeure des hommes, pour qu'ils cherchent Dieu." (Actes 17 : 24-27). Dès lors, pourquoi céder à l'orgueil nationaliste?

14 Quelle que soit notre nationalité, nous sommes *tous* 'vendus sous le péché', nous sommes tous esclaves de "la loi du péché". Cela étant, de quel droit nous enorgueillirions-nous de notre nationalité en prétendant qu'elle est supérieure aux autres? Nous ne pouvons nous permettre d'agir de la sorte si nous voulons recevoir l'approbation de Dieu. Il convient donc à présent de poser cette question: Qui nous a vendus? Ce n'est certainement pas Dieu le Créateur. Vu sa justice, sa bonté et sa sainteté absolues, Dieu ne pouvait faire du premier homme et de la première femme des créatures 'vendues sous le péché'. Quelle était donc la condition corporelle ou charnelle du premier hom-

---

12. D'après le récit biblique de la création, de qui avons-nous reçu notre corps de chair?

13, 14. a) Pourquoi ne devrions-nous pas céder à la montée du nationalisme ou nous enorgueillir de notre nationalité? b) Pourquoi est-ce impossible que ce soit Dieu qui nous ait vendus sous le péché?

me et de la première femme lors de leur création par Dieu? Que nous révèle à ce sujet le Livre qui est divinement inspiré, la sainte Bible?

15 Pour faire de nous des créatures si merveilleusement façonnées, Dieu a dû être le plus grand Savant de tous, et cela au moins six mille ans avant tous les savants terrestres des temps modernes. Le récit divin et scientifique de la création, consigné dans la sainte Bible, est en désaccord avec les philosophies des hindous, des bouddhistes et des adeptes d'autres religions, philosophies selon lesquelles toute matière est pécheresse, grossière et mauvaise en soi. D'après la Bible, après que Dieu eut créé le premier couple humain, l'eut béni et lui eut ordonné de remplir la terre d'autres hommes de chair, "Dieu vit tout ce qu'il avait fait; et voici, cela était très bon". (Gen. 1 : 31.) Dieu n'est pas un Dieu qui qualifie de bon ce qui est mauvais, ou de mauvais ce qui est bon. Il ne change pas les ténèbres en lumière, ou la douceur en amertume. Il envoie des malheurs contre ceux qui dénaturent les choses (Es. 5 : 20-23; Prov. 17 : 15). Quand Dieu déclare que ses œuvres sont bonnes, elles sont effectivement bonnes. Par suite, si Dieu qualifia de très bons le premier homme et la première femme, il faut croire qu'ils n'étaient rien de moins que parfaits.

16 Outre Adam, il y a eu un autre homme parfait sur la terre. Au premier siècle de notre ère, un docteur en médecine dressa la généalogie de cet autre homme parfait. Ce médecin, le Dr Luc, commence par dire: "Or quand tout le peuple eut été baptisé, Jésus aussi fut baptisé et, comme il priait, le ciel s'ouvrit et l'esprit saint, sous une forme corporelle, comme une colombe, descendit sur lui, et une voix vint du ciel: 'Tu es mon Fils, le bien-aimé; je t'ai approuvé.'" (Luc 3 : 21, 22). Puis il dresse la généalogie terrestre de Jésus, en écrivant: "Et Jésus, quand il commença son œuvre, avait environ trente ans, étant, d'après l'opinion, fils de Joseph, fils d'Héli." Luc énumère

---

15. a) Pour faire de nous des créatures, que devait être Dieu? b) En quoi le récit divin de la création diffère-t-il des philosophies religieuses orientales?

16, 17. a) Comment le Dr Luc retrace-t-il la généalogie d'un homme parfait? b) Puisque Luc appelle Adam fils de Dieu, que devait-il être à l'origine?

plus de soixante-dix générations et achève sa généalogie par ces mots: "Fils d'Enos, fils de Seth, fils d'Adam, fils de Dieu." — Luc 3 : 23-38.

17 On aura remarqué qu'après avoir parlé de Jésus-Christ, Fils de Dieu parfait et approuvé, le Dr Luc affirme que le premier homme Adam était, lui aussi, "fils de Dieu". Puisque Luc cite Adam à côté de Jésus, reconnu comme le Fils de Dieu parfait et agréé, et qu'il le qualifie de "fils de Dieu", à l'origine Adam a dû être une créature humaine parfaite. Et effectivement, d'après les normes bibliques, Adam était parfait au commencement.

18 Si, dès le début, Adam avait été un pécheur imparfait, il n'aurait pas été un fils de Dieu. Citons, à titre de preuve, ce que Jean, apôtre du Christ, écrivit sous l'inspiration divine: "Quiconque est né de Dieu n'exerce pas le péché, parce que Sa semence reproductrice demeure dans un tel homme, et il ne peut pratiquer le péché, parce qu'il est né de Dieu. Les enfants de Dieu (...) sont rendus manifestes par ce fait: Quiconque n'exerce pas la justice ne vient pas de Dieu, ni celui qui n'aime pas son frère. (...) Nous savons que nous venons de Dieu et que le monde entier gît au pouvoir du mauvais." — I Jean 3 : 9, 10; 5 : 19.

19 D'après cette règle, le premier homme Adam et sa femme Eve n'étaient pas à l'origine des pécheurs ou pratiquants du péché, puisqu'ils venaient de Dieu. Ils étaient les enfants immédiats de Dieu. Or, Dieu ne crée pas des pécheurs, car il n'est pas la source du péché. Au moment de leur création, Adam et Eve ne gisaient pas au pouvoir d'un mauvais quelconque; au contraire, ils avaient été créés pour être les serviteurs du Dieu juste.

20 A cet effet, dans Genèse 1 : 27, 28, le récit de la création déclare: "Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il créa l'homme et la femme. Dieu

---

18, 19. a) Suivant la règle de jugement établie par Jean, qui sont les enfants de Dieu, et pourquoi Adam et Eve ne pouvaient-ils pas être des pécheurs à l'origine? b) Pourquoi ne gisaient-ils donc pas au pouvoir du mauvais?

20, 21. a) Comment la bénédiction et la mission que Dieu donna à Adam et Eve attestent-elles qu'ils n'étaient pas pécheurs à cette époque? b) Que faut-il entendre par être fait à l'image et à la ressemblance de Dieu, et comment cela prouve-t-il qu'Adam était fils de Dieu?

les bénit, et Dieu leur dit: Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et l'assujettissez; et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre." Le Dieu juste eût-il béni des pécheurs en leur disant de remplir la terre d'autres pécheurs et d'exercer une domination pécheresse sur les animaux? Non pas! Dieu créa le premier homme Adam "à son image" et selon sa ressemblance. Etant donné que cette ressemblance n'avait pas trait à la forme physique d'Adam et à ses organes vitaux, le premier homme a dû être fait à l'image de Dieu par rapport à ses facultés mentales et à ses qualités morales. Il était à même de raisonner, de prendre des décisions intelligentes et d'agir selon sa conscience.

21 Outre ses forces physiques, Adam possédait dans une mesure parfaite les qualités de sagesse, de justice et d'amour. Au commencement, Adam était donc un fils de Dieu, conformément à cette règle: "L'amour est de Dieu, et quiconque aime est né de Dieu et acquiert la connaissance de Dieu. Celui qui n'aime pas n'est pas venu à connaître Dieu, parce que Dieu est amour." — I Jean 4 : 7, 8.

22 Puisque l'homme Adam, créé à l'image et selon la ressemblance de Dieu, reflétait les qualités et les attributs parfaits de Dieu, il a dû être parfait dès sa création. Quand Dieu décida de créer un fils terrestre à son image et selon sa ressemblance, il n'avait sûrement pas l'intention de créer un homme imparfait et pécheur. Une telle création imparfaite eût discrédité le grand Artisan et soulevé des doutes quant à ses facultés mentales et ses qualités morales.

23 Nul "fils de Dieu" n'a hérité ou reçu de Dieu son imperfection ou son état de pécheur. Ce fait ressort très clairement de cette déclaration que le prophète Moïse fit à la nation d'Israël, selon Deutéronome 32 : 3-6 (*AC*): "Je

---

22. Pourquoi Dieu en créant l'homme à son image et à sa ressemblance, n'avait-il pas l'intention de créer un pécheur ou un homme imparfait?

23, 24. a) Etant donné qu'aucun "fils de Dieu" n'a reçu du Créateur son état de pécheur, quel genre de créature l'activité de Dieu produisit-elle? b) Puisque Dieu ne peut se renier lui-même, quelle sorte de créature ferait-il pour le représenter?

veux proclamer le nom de Jéhovah: Rendez gloire à notre Dieu! Le Rocher, son œuvre est parfaite, car toutes ses voies sont justes; c'est un Dieu fidèle et sans iniquité; il est juste et droit. Une race fausse et perverse, — non pas ses enfants, mais leur souillure, — a péché contre lui. Est-ce là ce que vous rendez à Jéhovah, peuple insensé et dépourvu de sagesse? N'est-il pas ton père, ton créateur? Celui qui t'a fait et qui t'a établi?"

24 L'activité parfaite de Dieu ne pourrait jamais produire une créature imparfaite. Elle ne pourrait créer qu'un homme parfait, sans défaut, et non un humain faux et pervers. Dieu ne peut se renier lui-même, aussi ne permettrait-il pas que sa création le présente sous un faux jour. Son fils humain et terrestre devait posséder dans des proportions harmonieuses les qualités de son Père céleste. Il devait être exempt du péché, sinon il n'eût pas reflété la perfection mentale et morale de son Père céleste.

LA CAUSE DE NOTRE ETAT MENTAL, MORAL ET PHYSIQUE

25 Poursuivant son activité parfaite, Dieu mit Adam dans un jardin terrestre, "un paradis de délices", selon la *Vulgate* (Gen. 2 : 7, 8, 15, 16, *AC* n.m.). Plus tard, Dieu créa pour Adam une femme parfaite, pour lui permettre d'avoir des enfants parfaits dans ce paradis de délices (Gen. 2 : 18-23). En sa qualité de Père céleste, Dieu informa Adam de la façon dont il pouvait vivre éternellement dans ce jardin édénique. — Gen. 2 : 17.

26 Compte tenu de ce qui précède, comment se fait-il qu'aujourd'hui nous ne vivons pas tous dans un paradis de délices? Etant donné que les hommes cultivent la terre depuis presque six mille ans, pourquoi notre planète n'est-elle pas transformée presque entièrement en un paradis? Qu'est-ce qui explique qu'au bout de six millénaires de procréation humaine, nos milliards d'ancêtres ne sont pas

25. Comment Dieu pourvut-il à un début parfait pour la famille humaine?

26. a) Les choses étant ce qu'elles sont, quelles questions se posent quant à la condition de l'homme et de la terre? b) Qui ne pouvons-nous rendre responsable de cet état de choses?

parmi nous, remplissant la terre transformée en paradis, mais qu'ils sont ensevelis dans la terre ou engloutis dans les mers? Et pour quelle raison nous, les vivants, ne sommes-nous pas parfaits de corps, d'esprit et de cœur, et nous apercevons-nous, au contraire, que nos imperfections semblent s'aggraver? Pourquoi sommes-nous tous obligés d'admettre honnêtement, avec l'apôtre: "En moi, c'est-à-dire dans ma chair, il n'habite rien de bon." (Rom. 7 : 18). Nous ne pouvons rendre Dieu responsable de cet état de choses. D'un bout à l'autre, sa Parole écrite, la sainte Bible, atteste qu'il donna à l'humanité un commencement de vie parfait. La Bible explique-t-elle aussi la cause de notre état actuel? Oui! Et voici comment.

27 La Bible explique très simplement que nous avons *hérité* cet état de choses. Mais de quelle génération de nos ancêtres l'avons-nous hérité? La Bible répond: De nos premiers parents humains. C'est pourquoi nous subissons tous, sans exception, les conséquences de cet héritage. Selon le dessein de Dieu, nous n'aurions dû hériter de nos premiers parents que des choses bonnes: la perfection humaine, la piété, la vie dans un paradis de délices et des rapports filiaux paisibles avec Jéhovah Dieu, notre Père céleste. Nous devions tous composer une seule famille humaine et être unis par l'amour fraternel, tout en assujettissant avec amour, et sans crainte de blessures, les autres créatures du règne animal. Une vie sans condamnation et exempte de l'esclavage du péché, voilà ce que nous aurions dû hériter! Malheureusement, c'est exactement le contraire que nos premiers parents nous ont légué. Qu'ont-ils donc fait?

28 Eve, la première femme, n'avait pas peur d'un serpent. Cet animal ne lui était-il pas assujetti, ainsi qu'à Adam? Un jour, un animal se mit à parler à Eve. Il ne s'agissait pas d'un perroquet, mais justement d'un serpent. Certes, le fait était peu ordinaire, mais Eve écouta la bête sans crainte. Le serpent lui demanda si Dieu avait vrai-

---

27. Selon le dessein de Dieu, qu'aurions-nous dû hériter, mais de quelle génération de nos ancêtres avons-nous hérité l'état présent?

28. Dans le jardin d'Eden, quelle conversation Eve eut-elle avec un animal?

ment dit les choses que son mari Adam lui avait racontées. Eve répéta les paroles que Dieu avait adressées à son mari. Elle déclara au serpent: "Nous mangeons du fruit des arbres du jardin. Mais du fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit: Vous n'en mangerez point et vous n'y toucherez point, de peur que vous ne mouriez." Puis le serpent parlant répondit à la femme: "Non, vous ne mourrez point; mais Dieu sait que, le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme Dieu, connaissant le bien et le mal." — Gen. 3 : 1-5; 2 : 16, 17, *AC*.

29 Une chose nouvelle commençait à se manifester en Eve. C'était un désir égoïste, celui de faire quelque chose qui était contraire à la volonté de Dieu. Eve ne reprit pas ce serpent, qui lui était assujetti, pour avoir dit que Dieu, le Père céleste, avait menti et craignait l'apparition d'autres dieux. Elle devint volontairement l'esclave de son désir égoïste, et elle mangea du fruit défendu. En agissant de la sorte, elle pécha, parce qu'elle manqua le but de perfection dans sa conduite à l'égard de Dieu. Elle commit une transgression, car elle agit contrairement à la loi de Dieu que son mari lui avait fait connaître. Elle *tomba* dans la transgression* en s'inclinant, au lieu de rester debout et de résister à la tentation de désobéir à Dieu et de justifier ce dernier comme le Dieu véridique, suprême et sans égal. Voilà comment la mère de l'humanité se corrompit.

30 Cependant, à l'arrière-plan de ce tableau se trouvait un tentateur. Lequel? Il ne s'agissait pas du serpent visible dans l'arbre du fruit défendu. Le vrai tentateur n'allait pas se contenter d'inciter seulement la femme à manger le fruit défendu. Elle n'était pas le chef de la famille humaine. L'important était de persuader l'homme d'en manger. En tant que chef de famille, l'homme était le

---

* Le verbe grec traduit par "transgresser" est "parapipteïn", et signifie "tomber à côté; tomber sur son chemin". Voir Hébreux 6 : 6 et Ezéchiel 14 : 13, *LXX*. Le nom grec (*paraptôma*) qui lui est apparenté se rencontre dans Matthieu 6 : 14, 15.

---

29. a) De quelle façon Eve devint-elle volontairement esclave? b) Dans quel sens pécha-t-elle, commettant une transgression?

30. a) Pourquoi le tentateur n'allait-il pas se contenter d'inciter la femme à manger du fruit? b) Pourquoi ne se servit-il pas du serpent pour déterminer Adam à manger?

facteur qui permettait de déterminer la qualité de sa famille. Si Eve, à présent tombée dans la transgression, ne pouvait plus donner à Adam des enfants composant une race humaine parfaite, Dieu était néanmoins à même de créer, à son heure, une autre femme parfaite pour Adam, une épouse qui pouvait devenir la mère d'une famille parfaite. Pour déterminer Adam à manger du fruit, le serpent ne devait pas l'aborder comme il avait abordé sa femme parfaite Eve. Le rusé tentateur qui agissait sournoisement par l'intermédiaire du serpent savait qu'il n'arriverait pas à tromper Adam comme il avait abusé Eve. Adam avait reçu la loi divine directement de Dieu. Ne pouvant pas le tromper à l'aide du serpent, le tentateur décida d'inciter Adam à manger sur l'invitation de sa femme intéressée. Elle exercerait une influence plus grande sur lui qu'un serpent parlant.

31 Eve éveilla en Adam le désir intéressé de ne pas perdre sa femme. De son côté, Adam se laissa maîtriser par ce désir égoïste et devint l'esclave du péché et de la transgression contre son Père céleste, Jéhovah Dieu. Genèse 3 : 6, 7 (*NW*) expose l'ordre des événements et montre comment les humains commencèrent à avoir la conscience chargée. Ce passage déclare: "Elle se mit donc à prendre de son fruit et à en manger. Ensuite elle en donna aussi à son mari, quand il fut avec elle, et il se mit à en manger. Alors leurs yeux, à tous deux, s'ouvrirent et ils commencèrent à se rendre compte qu'ils étaient nus. Ils cousirent donc des feuilles de figuier et se firent des pagnes." Ainsi se corrompit le père de l'humanité. Il portait la plus grande responsabilité, car l'apôtre Paul écrit: "Le serpent a séduit Eve par son astuce." "Car Adam a été formé le premier, Eve ensuite. De plus, Adam ne fut pas trompé, mais la femme fut entièrement trompée et tomba dans la transgression." — II Cor. 11 : 3; I Tim. 2 : 13, 14.

32 Adam et Eve se laissèrent prendre à l'esclavage du désir égoïste et ils durent en supporter les conséquences.

---

31. a) Par quoi Adam se laissa-t-il maîtriser, et par suite, que fit-il? b) Pourquoi Adam était-il le principal responsable dans cette affaire?

32. Comment Jacques 1 : 13-15 explique-t-il la façon dont Adam et Eve devinrent esclaves du désir égoïste?

Jacques (1 : 13-15), disciple du Christ, explique en ces termes la source des tentations: "Que personne, dans l'épreuve, ne dise: 'Je suis éprouvé par Dieu.' Non; car par des choses mauvaises Dieu ne peut être éprouvé et lui-même n'éprouve non plus personne. Mais chacun est éprouvé en étant attiré et séduit par son propre désir. Puis, quand le désir est devenu fécond, il donne naissance au péché; de son côté, le péché, quand il a été accompli, engendre la mort." Désormais, la mort était le sort qui attendait Adam.

33 Apeurés par leur mauvaise conscience et s'attendant à se voir condamnés à mort par Dieu, Adam et Eve essayèrent de se cacher. Mais Dieu leur demanda des comptes et leur fit confesser leur péché. Fidèle à sa loi, Dieu prononça contre l'homme Adam la sentence de mort, disant: "Tu mangeras ton pain, jusqu'à ce que tu retournes à la terre, parce que c'est d'elle que tu as été tiré; car tu es poussière et tu retourneras en poussière." Puis Dieu expulsa Adam et Eve de la famille de ses enfants et les chassa du paradis, les éloignant ainsi de l'arbre de vie. Il barra le chemin de retour au jardin, de sorte que quiconque eût essayé d'y pénétrer eût été exécuté sur-le-champ. Le premier couple s'en alla cultiver une terre désormais maudite. — Gen. 3 : 8-24, *AC*.

34 Ce fut seulement après qu'ils eurent été chassés du paradis de délices vers une terre maudite qu'Adam et Eve commencèrent à avoir des enfants. Ils transmirent à ces derniers le désir égoïste, le péché et l'imperfection. La preuve en est que leur premier fils finit par devenir l'assassin de son frère, qui craignait Dieu. L'aîné commit ce crime bien que Dieu lui eût dit que le péché se tenait à la porte, prêt à pénétrer en lui, et qu'il l'eût exhorté en ces termes: "Mais toi, tu dois dominer sur lui." Ce fils n'écouta pas les conseils divins. L'un de ses descendants à la cinquième génération se révéla être, lui aussi, un homicide (Gen. 4 : 1-24, *AC*). On n'observe ici aucune "évolution"

33. Quelle sentence Dieu prononça-t-il contre Adam, et quel acte Dieu accomplit-il?

34. Comme preuve qu'ils leur avaient transmis de mauvaises choses, quels actes de violence les premiers descendants d'Adam et Eve commirent-ils?

et "élévation de l'homme", bien au contraire! Les lois génétiques ou héréditaires suivaient leur cours. Le monde des hommes avait hérité inéluctablement le péché et la condamnation à mort.

L'ESCLAVAGE DES HOMMES

35 La science moderne, y compris la génétique, n'a jamais pu réfuter la vérité suivante énoncée par l'apôtre Paul dans Romains 5 : 12: "Comme par un seul homme le péché est entré dans le monde et la mort par le péché, et qu'ainsi la mort s'est étendue à tous les hommes, parce qu'ils ont tous péché —."

36 Le fidèle Job parla de "l'homme né de la femme" puis il posa cette question d'ordre génétique: "Comment d'un être souillé sortira-t-il un homme pur?" Et voici sa propre réponse: "Il n'en peut sortir aucun." (Job 14 : 1-4). David, psalmiste divinement inspiré, abonda dans le même sens, en disant: "Voici, je suis né dans l'iniquité, et ma mère m'a conçu dans le péché." (Ps. 51 : 7). Le sage roi Salomon, fils de David, affirma dans une prière qu'il adressa à Dieu à l'occasion de la dédicace du temple de Jérusalem, qui devait servir à des fins de propitiation: "Il n'y a point d'homme qui ne pèche." (I Rois 8 : 46). Plus tard, le roi Salomon écrivit dans le livre de l'Ecclésiaste: "Non, il n'y a sur la terre point d'homme juste qui fasse le bien et qui ne pèche jamais. (...) Voici ce que j'ai trouvé, c'est que Dieu a fait les hommes droits; mais ils ont cherché beaucoup de détours." (Eccl. 7 : 20, 29). On voit donc que les péchés de l'homme ne sont pas venus de Dieu.

37 A présent, il convient de reposer la question: Comment se fait-il que les hommes sont, pour reprendre les termes de l'apôtre Paul, 'vendus sous le péché'? Qui nous a vendus sous le péché? Nous avons été vendus par le moyen du péché. Ce fut Adam, premier humain et père de notre race, qui nous vendit. Lors de sa création, le pre-

35, 36. a) Par quel homme le péché était-il entré dans le monde, et à qui s'était-il étendu? b) Lequel des hommes ne pèche pas, et pourquoi en est-il ainsi?

37. a) Qui nous a vendus sous le péché, et comment? b) Comment l'état de péché de toute l'humanité devint-il encore plus évident à l'époque de Moïse?

mier homme Adam était "la gloire de Dieu". (I Cor. 11 : 7.) Puisque nous sommes tous nés de lui après qu'il eut péché contre son Créateur, la parole suivante de Paul (Rom. 3 : 23) est toujours véridique: "Tous ont péché et n'atteignent pas à la gloire de Dieu." Ce fait devint encore plus évident quand Dieu suscita son prophète Moïse et transmit à la nation d'Israël, par son intermédiaire, un merveilleux code ou recueil de lois. La Loi donnait une définition du péché. Elle révélait on ne peut plus clairement que les Israélites étaient des pécheurs, nullement supérieurs aux autres hommes. Grâce à la Loi, Paul comprenait clairement qu'il était vendu sous le péché.

38 Il n'a donc fallu qu'un seul homme pour que nous nous trouvions vendus sous le péché. Cet homme, Adam, se vendit d'abord lui-même sous le péché. Que voulait-il acheter en échange de lui-même? Il désirait se procurer le plaisir égoïste de garder la compagnie de la pécheresse Eve, sa femme, et de partager sa condamnation devant Dieu. Pour effectuer cet achat, il pécha, se vendit lui-même, renonçant à sa parfaite maîtrise de soi et se laissant prendre volontairement à l'esclavage du péché. Pour citer un cas analogue, le prophète Élie déclara bien plus tard à un roi d'Israël: "Tu t'es vendu pour faire ce qui est mal aux yeux de Jéhovah." (I Rois 21 : 20, *AC*). Ce reproche fait au roi Achab fut également adressé aux dix tribus de la nation d'Israël (II Rois 17 : 17). Or, en tant que descendants d'Adam, nous étions en quelque sorte dans les reins du premier homme lorsqu'il se vendit, et de ce fait nous avons tous été vendus sous le péché en même temps que lui. C'est pourquoi nous sommes nés sous le péché. Il n'a fallu qu'un seul homme et un seul acte pour en arriver là.

39 Bien des hommes droits partagent le sentiment de l'apôtre Paul qui s'exclama: "Homme misérable que je suis! Qui me sauvera du corps qui subit cette mort?" (Rom. 7 : 24). Toute l'histoire humaine, d'Adam jusqu'à notre

---

38. Que voulait acheter Adam en se vendant lui-même, et pourquoi nous a-t-il vendus également?

39. a) Qu'est-ce que l'histoire humaine, d'Adam jusqu'à notre époque, atteste quant au fait de se racheter de cette condition où l'homme est "vendu"? b) En conséquence, qu'affirma Paul au sujet de la Jérusalem de ce temps-là et de ses enfants?

époque, atteste que l'humanité ne peut, par ses propres moyens, se racheter ou se délivrer de cette condition d'esclavage où l'homme est "vendu sous le péché". Pendant 1582 années (de 1513 av. J.-C. à 70 apr. J.-C.), depuis son séjour au mont Sinaï, en Arabie, jusqu'à la destruction de son dernier temple à Jérusalem, la nation d'Israël chercha à se délivrer de cet esclavage du péché au moyen de la Loi que Dieu avait transmise par Moïse. Mais ses efforts échouèrent. Une vingtaine d'années avant la destruction du temple, l'apôtre Paul écrivit ce qui suit, à propos des Israélites circoncis: "Or cette [esclave] Agar signifie le Sinaï, montagne en Arabie, et elle correspond à la Jérusalem de maintenant, car elle est dans l'esclavage avec ses enfants." — Gal. 4 : 25.

40 Les Juifs ne parvinrent pas à devenir justes devant Dieu par l'observance de la Loi transmise par Moïse. Aussi avons-nous besoin de l'aide de Dieu, pour que, par un autre moyen, nous puissions cesser d'être 'vendus sous le péché' et échapper au châtiment du péché: la mort. Dieu n'était pas dans l'obligation de nous aider ainsi. Il s'agit d'une bonté imméritée, d'un don qu'il a fourni pour nous racheter. L'apôtre Paul attire notre attention sur ce don divin. Après avoir demandé qui peut le sauver de son corps charnel qui subit la mort à cause du péché, il s'écrie avec joie: "Grâces à Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur!" — Rom. 7 : 25.

PAR UN SEUL HOMME

41 Cependant, nous sommes très nombreux, alors que Jésus-Christ est seul. C'est exact, mais il n'a fallu qu'un seul homme, Adam, pour nous amener à notre condition d'esclaves, de vendus, de pécheurs et de mourants. Et grâce à la sagesse de Dieu et à son merveilleux pouvoir de disposer les choses en fonction de ce qui est nécessaire, il ne faut qu'une seule personne, Jésus-Christ, pour nous sortir de notre condition misérable en nous rachetant. Dans cette même lettre divinement inspirée qu'il adressa à la congré-

40. Par quel autre moyen pouvons-nous être rachetés?

41. Combien d'hommes a-t-il fallu pour nous amener à notre condition d'esclavage, et combien de personnes sont nécessaires pour nous sortir de cette condition sans aucune violation de la justice?

gation chrétienne de Rome, l'apôtre Paul explique de façon admirable comment le Dieu de la justice a contrebalancé l'acte d'un seul homme par celui d'un autre homme, afin d'accomplir le rachat et la délivrance de l'humanité sans aucune violation de la justice. Paul écrit (Rom. 5 : 13, 14):

42 "Jusqu'à la Loi [de Moïse, donnée en 1513 avant notre ère] le péché était dans le monde [hérité d'Adam], mais le péché n'est imputé à personne quand il n'y a pas de loi. Cependant la mort a régné d'Adam à Moïse, même sur ceux qui n'avaient pas péché selon la ressemblance de la transgression d'Adam, lequel a de la ressemblance avec celui qui devait venir." C'est-à-dire qu'Adam avait reçu une loi dans le jardin d'Eden, savoir: "Tu peux manger de tous les arbres du jardin; mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car le jour où tu en mangeras, tu mourras certainement." (Gen. 2 : 16, 17, *AC*). Par conséquent, en mangeant du fruit, Adam pécha non seulement parce qu'il manqua le but de l'obéissance parfaite envers Dieu, mais encore en dépassant les limites imposées par la loi divine. Ainsi, le péché a pu être imputé à Adam.

43 Les descendants d'Adam devinrent des pécheurs par voie d'héritage. Mais du fait que Dieu ne leur donna aucun code ou recueil de lois avant Moïse, ils ne pouvaient commettre une transgression semblable à celle d'Adam. Aucune loi n'avait été promulguée, aussi ne pouvaient-ils pas être des transgresseurs au même titre qu'Adam.

44 Jésus-Christ était l'unique homme parfait "qui devait venir", et c'est avec lui que le premier homme parfait, Adam, avait de la ressemblance. Toutefois, Adam et Jésus-Christ produisirent des effets contraires par leurs lignes de conduite différentes. Adam commit une offense et tomba dans la mauvaise direction, alors qu'il aurait dû rester debout. En revanche, Jésus-Christ resta parfaitement obéis-

---

42. A partir de qui la mort a-t-elle régné, et pourquoi le péché a-t-il pu lui être imputé?

43. Pourquoi jusqu'à Moïse les hommes n'avaient-ils pas "péché selon la ressemblance de la transgression d'Adam"?

44. Qui était celui "qui devait venir", avec lequel Adam avait de la ressemblance, mais pourquoi produit-il un effet contraire à celui d'Adam?

sant envers Dieu, malgré les épreuves. C'est pourquoi il joue un rôle important dans l'administration du don gratuit de la justice imméritée que Dieu fait aux pécheurs. A ce propos, Paul poursuit en ces termes:

45 "Mais il n'en est pas du don comme il en fut de l'offense. Car si par l'offense d'un seul beaucoup sont morts, la bonté imméritée de Dieu et son don gratuit avec la bonté imméritée par le seul homme Jésus-Christ ont abondé bien plus pour beaucoup." — Rom. 5 : 15.

46 En effet, un seul homme, Adam, commit une offense en Eden, et depuis lors ses nombreux descendants meurent d'une mort méritée. Mais il y a l'autre homme, "le seul homme Jésus-Christ". Par lui sont venus la bonté imméritée de Dieu et "son don gratuit avec la bonté imméritée". Bien loin d'en mourir, beaucoup en reçoivent des bienfaits. Pour eux, la bonté imméritée de Dieu et son don gratuit de la justice avec la bonté imméritée abondent bien plus. Dans l'un et l'autre cas, l'acte d'un *seul* homme en touche *beaucoup* d'autres.

47 L'apôtre Paul poursuit en disant: "Et il n'en est pas du don gratuit comme il en fut de la manière dont les choses arrivèrent par le seul homme qui a péché. Car le jugement [contre Adam] aboutit à une condamnation, d'une seule offense, mais le don aboutit à une déclaration de justice, de beaucoup d'offenses" (Rom. 5 : 16). Autrement dit, le jugement défavorable prononcé par Dieu fut le résultat d'"une seule offense", celle d'Adam. Ce jugement consécutif à "une seule offense" aboutit à la condamnation des nombreux descendants d'Adam. Plus tard, lorsque la Loi que Dieu transmit par Moïse entra en vigueur, les Israélites commirent "beaucoup d'offenses", et tous les autres hommes montrèrent qu'ils étaient pécheurs.

48 Cette situation révélant l'existence de beaucoup d'offenses incita Dieu à faire un don gratuit de justice. Si

---

45, 46. a) Ce que fit Adam frappa combien de ses descendants, et de quelle façon? b) Quelle qualité Dieu manifesta-t-il, par l'intermédiaire de qui, et à l'égard de qui?

47, 48. a) D'où provient le jugement de Dieu sur Adam, et à quoi aboutit-il? b) Qu'est-ce qui incita Dieu à faire un don gratuit, et quel effet celui-ci produisit-il?

Dieu avait soumis tous les hommes à la Loi de Moïse et les avait gardés assujettis à ce code, ils auraient simplement multiplié les offenses au lieu de produire leur propre justice. Mais quel a été l'effet produit par le don que Dieu a fait à cause de l'existence de beaucoup d'offenses? Grâce à ce don de justice, tous ceux qui l'acceptent sont déclarés justes.

49 Remarquez comment l'apôtre Paul oppose un homme à l'autre dans le verset suivant: "Car si par l'offense du seul homme la mort a régné par celui-là, bien plus ceux qui reçoivent l'abondance de la bonté imméritée et du don gratuit de la justice régneront dans la vie par la seule personne, Jésus-Christ." (Rom. 5 : 17, *NW*). Une offense est une forme de péché; son châtiment, c'est la mort. Par l'offense d'un seul homme, Adam, en Eden, la mort commença à régner, mais non seulement sur Adam. Par un seul homme, Adam, la mort se mit à régner aussi sur tous les autres hommes, car ils vinrent à l'existence par Adam, étant ses descendants.

50 A l'offense d'Adam, l'apôtre oppose l'abondance de la bonté imméritée de Dieu et son don gratuit de la justice. L'effet produit par ces choses est exactement le contraire de la mort. Qu'en résulte-t-il pour ceux qui reçoivent l'abondance de la bonté imméritée de Dieu et son don gratuit de la justice? Il en résulte ceci: Au lieu de continuer sous le règne de la mort, ils règnent "dans *la vie*"! Dieu prend cette disposition "par la seule personne, Jésus-Christ". Ainsi donc, alors que la mort a régné sur beaucoup par un seul homme, Adam, beaucoup ont reçu la bonté imméritée de Dieu et son don gratuit, et ils règnent dans la vie par une seule personne, Jésus-Christ. Admirez ce merveilleux équilibre des choses établi par le Dieu tout-puissant!

51 L'apôtre Paul poursuit encore sa démonstration en disant: "Ainsi donc, comme par une seule offense

49. Par suite de l'offense d'un seul homme, qu'est-ce qui commença à régner, pourquoi, et sur qui?

50. Quelles qualités sont opposées à l'offense d'un seul homme, comment ceux qui les reçoivent en bénéficient-ils, et par l'intermédiaire de qui toutes ces choses sont-elles données?

51. Combien y a-t-il eu d'offense en Eden, qui en fut affecté, et de quelle façon?

le résultat, pour des hommes de toutes sortes, fut la condamnation, de même aussi par un seul acte de justification le résultat, pour des hommes de toutes sortes, est leur déclaration comme justes pour la vie." (Rom. 5 : 18). En d'autres mots, il y eut une seule offense originelle faite par un seul homme en Eden: Adam. Cet acte a eu des conséquences "pour des hommes de toutes sortes". Le résultat pour eux a été la condamnation, car, étant les descendants d'un pécheur condamné, ils ont reçu de lui l'héritage du péché qui a fait venir sur eux la condamnation divine.

52 En compensation, il y a eu "un seul acte de justification" accompli par le seul homme qui ait agi avec justice sur la terre, savoir Jésus-Christ. Par sa façon de se conduire ici-bas, il se montra juste, parfait et saint. Quel est le résultat de ce "seul acte de justification"? Il en résulte ceci: La justice de Jésus-Christ qui a amené à sa propre justification peut apporter des bienfaits à des hommes de toutes sortes, peu importe leur race, la couleur de leur peau, leur nationalité, leur tribu, leur langue ou leur rang social. Ils bénéficient d'une "déclaration comme justes pour la vie". Dieu ne les considère plus comme des pécheurs, et il met à leur compte la justice de Jésus-Christ. Il leur ôte ainsi la condamnation à mort et les déclare dignes de vivre, de vivre éternellement.

53 Poursuivant son raisonnement, l'apôtre Paul affirme: "Car de même que par la désobéissance du seul homme beaucoup furent constitués pécheurs, de même aussi par l'obéissance de la seule personne beaucoup seront constitués justes." (Rom. 5 : 19). Autrement dit, un seul homme, Adam, désobéit à Dieu et devint pécheur. Par voie de conséquence, tous ses descendants reçurent de lui l'héritage du péché. Voilà comment "beaucoup furent constitués pécheurs". Cependant, grâce à l'obéissance envers Dieu d'une seule personne, Jésus-Christ, "beaucoup seront constitués justes".

54 Les premiers à être "constitués justes" sont ceux

---

52. a) Comment fut accompli le "seul acte de justification"? b) Qui tire profit de cet acte, et comment?

53, 54. a) Qui subit les conséquences de la désobéissance d'un seul homme, Adam, et comment? b) Quels sont ceux qui tirent profit de l'obéissance d'une seule personne, Jésus-Christ, et comment?

qui composent la congrégation spirituelle de Jésus-Christ. Par leur foi en Jésus, qui s'est montré obéissant, ils sont "constitués justes" afin d'être adoptés comme fils spirituels de Dieu et cohéritiers de Jésus-Christ. Etant donné que ces fils spirituels de Dieu seront finalement au nombre de 144 000, on peut vraiment dire que "beaucoup" sont "constitués justes". (Rév. 7 : 4-8; 14 : 1, 3, 4.) En outre, pendant le règne millénaire du Christ, beaucoup de ceux qui font partie du monde des hommes, y compris les ressuscités, obtiendront la justice par Jésus-Christ. Quiconque ne l'obtiendra pas sera détruit dans "la seconde mort". — Rév. 20 : 14, 15.

55 L'apôtre Paul avait déjà expliqué que "le péché n'est imputé à personne quand il n'y a pas de loi". (Rom. 5 : 13.) Par conséquent, lorsque la Loi de Moïse vint en 1513 avant notre ère, les Israélites assujettis à cette Loi pouvaient commettre des offenses. Même si, jusque-là, les Israélites ne s'étaient pas rendu compte qu'ils étaient pécheurs, à partir de cette date ils pouvaient constater, à la lumière de la Loi divine transmise par Moïse, qu'ils étaient effectivement des pécheurs, des transgresseurs. Avec cette pensée présente à l'esprit, Paul dit ensuite: "Or la Loi vint en outre [s'est introduite, *Li*], pour que l'offense abondât. Mais là où le péché a abondé, la bonté imméritée a abondé encore plus." (Rom. 5 : 20). Avant que Jésus-Christ apparût sur la scène, la Loi de Moïse vint s'introduire à côté de la situation pécheresse déjà existante. Mais au lieu de déclarer justes les Israélites, cette Loi révéla plus que jamais qu'ils étaient pécheurs, puisqu'ils transgressaient des lois de Dieu dûment promulguées.

56 Ainsi, après la venue de la Loi de Moïse, le péché a abondé même parmi les Israélites. Cette situation demandait de la part de Dieu un surcroît de bonté imméritée. Mais Dieu se montra à la hauteur des circonstances, et ainsi sa "bonté imméritée a abondé encore plus".

---

55. Quand la Loi de Moïse vint, qu'est-ce qui commença à abonder, et comment cela se fit-il?

56. Etant donné que les offenses et le péché ont abondé, quelle qualité Dieu a-t-il dû manifester par surcroît, et en a-t-il été ainsi?

57 "A quelle fin?" C'est l'apôtre Paul qui pose cette question, et qui y répond en disant: "Pour que, tout comme le péché a régné avec la mort, pareillement aussi la bonté imméritée règne par la justice, avec la vie éternelle en vue, par Jésus-Christ notre Seigneur." (Rom. 5 : 21). En d'autres termes, malgré la venue de la Loi de Moïse, le péché a continué de régner sur les hommes, avec la mort comme conséquence pour les esclaves du péché. Mais en l'an 33 de notre ère, la vie éternelle apparut "par Jésus-Christ notre Seigneur", à cause de la justice parfaite de celui-ci. Or Dieu n'était nullement obligé d'opérer ce salut; ce dernier est donc une manifestation de sa bonté imméritée à l'égard des hommes. Depuis plus de quatre mille ans, le péché régnait et donnait à ses esclaves, pour toute récompense, la mort. Mais à partir de la première venue du Christ, la bonté imméritée de Dieu à l'égard des hommes commença à régner. Elle rendit possible la délivrance de l'esclavage du péché. Grâce à elle, les hommes pouvaient désormais obtenir la justice, avec la vie éternelle en vue.

58 Par un seul homme, Adam, le péché avait commencé à régner sur tous les hommes. A présent, par une seule personne, "Jésus-Christ notre Seigneur", la bonté imméritée de Dieu commençait à régner pour procurer aux hommes, non la mort, mais exactement le contraire: la vie éternelle. Ceux qui obtiendraient la vie éternelle devraient cependant renoncer au péché en faveur de la justice. Ils seraient obligés d'accepter la justice qui vient par Jésus-Christ.

LE RACHAT AU MOYEN D'UNE RANÇON

59 Ainsi, un seul homme, Adam, eut pour contrepartie le Fils de l'homme, Jésus-Christ. Les effets de l'acte d'Adam

57. a) Après la promulgation de la Loi de Moïse, qu'est-ce qui continua de régner, et avec quel châtiment? b) Avec la première venue de Jésus, qu'est-ce qui commença à régner, et qu'en résulta-t-il?

58. La bonté imméritée de Dieu commençait à régner avec quelle chose en vue pour les hommes, mais que devaient-ils faire pour l'obtenir?

59. a) A cause d'Adam, combien d'hommes étaient morts sur terre? b) Comment Jésus contrebalança-t-il les effets produits par la conduite d'Adam?

sont contrebalancés par celui de Jésus-Christ. Comment cela se peut-il? C'est possible parce qu'en mourant, Jésus-Christ fournit un sacrifice rédempteur pour tous les descendants d'Adam, que celui-ci avait 'vendus' comme esclaves du péché, esclavage qui comportait comme châtiment la mort. Adam fit venir la mort sur tous les hommes. Tous les humains étaient morts. Comme le dit l'apôtre Paul, "l'amour qu'a le Christ nous oblige, parce (...) qu'un seul homme est mort pour tous; ainsi donc tous étaient morts". (II Cor. 5 : 14.) Pour ceux qui étaient morts à cause d'Adam, Jésus-Christ mourut comme un sacrifice rédempteur, ainsi qu'il est écrit: "Il y a un seul Dieu, et un seul médiateur entre Dieu et les hommes: un homme, Christ Jésus, qui s'est donné lui-même en rançon correspondante pour tous." — I Tim. 2 : 5, 6.

60 Dans la Parole écrite de Dieu, la loi sur les rachats est libellée en ces termes: "Tu donneras vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, meurtrissure pour meurtrissure, plaie pour plaie. (...) Si on lui impose une rançon [à la place de sa propre vie], il devra donner, pour le rachat de sa vie, tout ce qu'on exige de lui." (Ex. 21 : 23-25, 30, *Jé*). Le rachat ou rédemption des descendants d'Adam, qui étaient 'vendus sous le péché', exigeait le sacrifice d'une vie humaine tout aussi parfaite que celle d'Adam lors de sa création dans le jardin d'Eden.

61 Par son péché, Adam perdit pour ses descendants le privilège de naître parfaits, exempts de la condamnation à mort, approuvés par Dieu et avec la perspective de vivre éternellement. C'est pourquoi Dieu, dans sa bonté imméritée, envoya son Fils unique ici-bas, et celui-ci devint l'homme parfait Jésus-Christ. Il naquit d'une vierge, donc sans père humain. Il était, par conséquent, toujours le Fils de Dieu. Arrivé à l'âge adulte, il était en tous points égal à Adam au moment de sa création. Ainsi, il pouvait s'offrir lui-même en tant que sacrifice rédempteur.

60. a) Quelle était la loi divine sur les rachats, telle qu'elle est consignée dans la Loi de Moïse? b) Qu'exigeait le rachat des descendants d'Adam?

61. a) Par son péché, que perdit Adam pour ses descendants? b) Comment le Fils de Dieu naquit-il en tous points semblable à la nouvelle créature Adam?

62 Jésus se présenta en sacrifice à l'âge de trente ans, quand Jean-Baptiste l'immergea dans l'eau. Trois ans et demi plus tard, soit en l'an 33, Jésus accomplit ce sacrifice en mourant dans l'innocence, sans péché et condamné injustement à mort. A cause de sa justice et de sa fidélité sans défaut, le troisième jour Dieu le ressuscita d'entre les morts en tant que personne spirituelle. Lors de sa résurrection, Jésus-Christ ne reprit donc pas possession de sa vie humaine; il monta au ciel muni simplement de la valeur de sa vie humaine parfaite. Il présenta cette chose de valeur à Jéhovah Dieu dans le ciel, sacrifiant cette vie en faveur de l'humanité. En rendant exactement la pareille, une âme humaine parfaite pour l'âme humaine parfaite qui avait été perdue, Jésus remplit les conditions pour être une "rançon correspondante". Il sacrifia non seulement sa propre vie humaine, mais encore son droit et son privilège humains de devenir sur la terre le père d'une race d'hommes parfaits et dignes de vivre éternellement.

63 De cette façon, c'est-à-dire par son sacrifice humain, Jésus pouvait racheter les enfants d'Adam et Eve, les adopter et leur donner ce que leur père humain Adam avait manqué de leur léguer. Ainsi, il deviendra pour eux le "Père éternel". — Es. 9 : 5.

LA REPONSE A LA QUESTION

64 Ces faits merveilleux soulèvent une question vitale: De qui serons-nous désormais esclaves, des hommes ou de Celui qui nous a rachetés, notre Rédempteur? De nos jours, nombre d'humains impuissants sont exploités par des chefs égoïstes. Des systèmes de gouvernement totalitaires et le nationalisme fanatique s'emparent de l'esprit des

62. a) Quand Jésus se présenta-t-il en sacrifice rédempteur, comment et quand offrit-il ce sacrifice à Dieu? b) En mourant, que sacrifia-t-il réellement?

63. Par son sacrifice humain, que fit Jésus-Christ pour les descendants d'Adam?

64. a) Etant donné les droits que revendiquent certains hommes puissants, quelle question vitale se pose? b) Compte tenu de ce fait, de quoi devons-nous nous rappeler, puisque nous désirons profiter du sacrifice rédempteur de Jésus-Christ?

hommes. Des individus et des organismes ambitieux et avides de puissance exigent l'obéissance servile des hommes et revendiquent le droit de disposer de l'âme ou vie de chacun, comme si elle ne lui appartenait pas en propre. Allons-nous nous soumettre à ces hommes qui sont eux-mêmes 'vendus sous le péché'? Allons-nous accéder à leur demande et leur livrer notre vie, devenant ainsi "esclaves des hommes"? Sans posséder aucun titre valable, ils exigent que nous leur donnions notre vie en tant qu'esclaves. Mais nous qui désirons profiter du sacrifice rédempteur de Jésus-Christ, nous avons déjà "été achetés à un prix". (I Cor. 7 : 23.) Nous devons notre vie et notre espérance de vivre éternellement à Jésus-Christ, notre Rédempteur. C'est lui qui est notre Propriétaire légitime.

65 L'apôtre Paul nous donne la bonne réponse à cette question relative à l'esclavage. Il écrit: "L'amour qu'a le Christ nous oblige, parce que nous avons jugé ceci: (...) il est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort pour eux et a été ressuscité." — II Cor. 5 : 14, 15.

66 Si nous désobéissons à Dieu et devenons volontairement "esclaves des hommes", nous renierons "même le propriétaire qui [nous] a achetés" et nous attirerons sur nous-mêmes la destruction (II Pierre 2 : 1-3). Mais nous sommes bien décidés à ne pas agir de la sorte. Au contraire, lorsque nous serons mis devant le choix, nous nous souviendrons de ces paroles inspirées que l'apôtre Paul adressa à ses frères chrétiens, et nous suivrons les conseils qu'elles contiennent, savoir: "Vous ne vous appartenez pas à vous-mêmes, car vous avez été achetés à un prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps à vous autres. (...) Celui qui a été appelé étant homme libre est un esclave de Christ. Vous avez été achetés à un prix; cessez de devenir esclaves des hommes." — I Cor. 6 : 19, 20; 7 : 22, 23; Gal. 1 : 10.

---

65. Dans II Corinthiens 5 : 14, 15, comment Paul nous donne-t-il la bonne réponse à cette question relative à l'esclavage?

66. a) Si nous devenons volontairement esclaves des hommes, qui renierons-nous, et quelles en seront les conséquences? b) Pourquoi, en tant que chrétiens, ne nous appartenons-nous pas à nous-mêmes, et de qui donc ne devrions-nous pas devenir esclaves?

Un jugement sans miséricorde

QUAND un juge équitable tranche un différend, pour lui la question d'administrer la justice tient la première place. Mais même quand l'accusé est reconnu coupable, ce juge recherche toujours l'occasion d'exercer la miséricorde et d'alléger la condamnation qui sera prononcée contre le coupable, tempérant ainsi la justice par la miséricorde. Toutefois, pour que cette dernière puisse s'exercer, elle doit se fonder sur des motifs valables. Il est possible que le coupable n'ait pas agi par méchanceté et de propos délibéré. Il y a peut-être des circonstances atténuantes qui plaident en sa faveur. N'est-il pas handicapé par une lourde hérédité? N'a-t-il pas l'excuse d'une provocation subite ou inaccoutumée? Ne s'agit-il pas, non d'une pratique ou d'une habitude, mais d'une première faute? Enfin, une attitude repentante, prouvant le regret de la faute, accompagnée du désir de la réparer le mieux possible et de n'en plus jamais commettre de semblable, peut donner au juge les raisons qu'il cherchait pour adoucir la condamnation.

2 D'autre part, si un examen approfondi ne fournit aucun motif sérieux d'user de miséricorde à l'égard du coupable, mais qu'il révèle, au contraire, que l'accusé est méchant, intentionnellement coupable, impénitent, et que sa conduite est presque toujours débauchée, alors le juge négligerait de remplir son devoir s'il n'exigeait pas l'application de la peine prévue par la loi. Non seulement la justice ne serait pas satisfaite, mais encore la miséricorde ou le fait de tolérer plus longtemps les mauvaises actions du coupable mettrait en doute la compétence du juge dans l'exercice de ses fonctions, exposerait au danger les personnes respectueuses des lois, et affaiblirait la confiance des autres citoyens dans la loi du pays. Le juge serait tenu d'appliquer toute la justice sans miséricorde.

3 Il est rapporté dans l'histoire un jugement sans miséricorde rendu par le Juge suprême de l'univers. Ce récit se trouve consigné dans la Bible, au chapitre 47 du livre d'Esaïe. On pourrait se demander comment un tel jugement sans miséricorde a pu être rendu par le Dieu

qui s'est présenté à Moïse en disant: "Jéhovah! Jéhovah! Dieu miséricordieux et compatissant, lent à la colère, riche en bonté et en fidélité, qui conserve sa grâce (bonté imméritée, *NW*) jusqu'à mille générations, qui pardonne l'iniquité, la révolte (transgression, *NW*) et le péché." (Ex. 34 : 6, 7, *AC*). C'est à cause du coupable jugé dans cette affaire, l'ancienne ville de Babylone, qui était foncièrement méchante, elle-même sans miséricorde et indigne de toute grâce. De même que tout juge d'une Haute Cour couche par écrit sa décision et l'appuie par des arguments faisant connaître les raisons qui la justifient, de même Jéhovah a fait consigner son jugement par son prophète Esaïe.

4 Le lecteur de ce quarante-septième chapitre d'Esaïe ferait bien de lire en même temps le dix-huitième chapitre de la Révélation, qui décrit un jugement semblable à celui-là mais nous touchant de plus près, car il s'agit du jugement qui frappe actuellement la fausse religion issue de l'ancienne Babylone.

AVERTISSEMENT PREALABLE: UN ACTE DE BONTE

5 Bien qu'Esaïe eût écrit la prophétie sur l'ordre de Jéhovah au temps où l'Assyrie régnait en qualité de Deuxième Puissance mondiale de l'histoire biblique, plus de cent ans avant que Babylone ne devienne le maître du monde, Dieu avait de bonnes raisons de la faire consigner, car la ville de Babylone s'était déjà révélée son ennemie irréductible. Elle l'était depuis sa fondation par Nimrod. Dieu connaissait sa conduite endurcie. En fait, le jugement qu'il formulait d'avance constituait un acte de bonté, car tous ceux qui, dans Babylone, voudraient suivre une conduite différente de la sienne, pourraient prêter attention à la prophétie et échapper ainsi au jugement sans miséricorde qui s'abattrait sur elle. Tous les Chaldéens qui entendirent parler de la prophétie ou la lurent, ont dû avoir les oreilles qui leur tintaient, Jéhovah parlant comme si son peuple était déjà captif à Babylone:

> "Descends, et assieds-toi dans la poussière, vierge, fille de Babylone! Assieds-toi à terre, sans trône, fille des Chaldéens! On ne t'appellera plus délicate et voluptueuse. Prends les meules, et mouds de la farine; ôte ton voile, relève les pans de ta robe, découvre tes jambes, traverse

les fleuves! Ta nudité sera découverte, et ta honte sera vue. J'exercerai ma vengeance, je n'épargnerai personne." — Es. 47 : 1-3.

6 Oui, toi qui es assise sur le trône, régnant sur les royaumes, toi, "fille", capitale de la Babylonie, ville souveraine de la terre des Chaldéens, descends maintenant de ce trône et assieds-toi dans la poussière, comme tu as forcé Jérusalem, la capitale de Juda, la "fille de Sion", à le faire en 607 avant notre ère. Dans ta position élevée et puissante, tu étais trop belle pour servir quelqu'un d'autre, trop délicate et voluptueuse. Bien que ta religion ait fait perdre à toutes tes jeunes filles nubiles leur virginité, dans le culte immoral de Vénus, tu te considères comme une vierge du point de vue politique, parce que tu n'as jamais été capturée et ravie par des conquérants étrangers depuis l'époque où tu es devenue la Troisième Puissance mondiale. Mais à présent que te voilà captive, esclave, où sont ta beauté et ta volupté? Prends la meule, et prépare-toi à moudre de la farine, laborieusement, pour tes maîtres. Ote le voile. Relève les pans de ta longue jupe royale, découvre tes jambes jusqu'à la hanche et replie ta robe entre tes jambes, pour franchir, captive et pieds nus, les fleuves à travers lesquels tes conquérants t'entraînent. Ta nudité et ta honte doivent être vues de tous ainsi que ton opprobre, à cause de ta méchanceté envers les nations, et en particulier envers Jérusalem, la ville de Dieu, et son temple. N'attends pas de secours des étrangers, car je veillerai à ce que ma vengeance s'exerce, et je n'épargnerai personne qui essaierait de te venir en aide.

7 Comme le peuple de Jéhovah est ravi de cette vengeance, car Jéhovah prépare ici la voie de son rachat, pour lequel il se servirait de Cyrus le Grand et donnerait en retour à la dynastie de ce dernier le pays d'Egypte comme prix de rachat! Les Israélites sont si heureux qu'à ce moment précis, ils interrompent le jugement de Jéhovah pour s'écrier: "Notre Rédempteur se nomme Jéhovah des armées, le Saint d'Israël!" (Is. 47 : 4, *AC*). Bienveillant, Jéhovah laisse son peuple exprimer sa gratitude, puis il poursuit en disant:

DE BONNES RAISONS POUR NE PAS EXERCER LA MISERICORDE

"Assieds-toi en silence, et va dans les ténèbres, fille des Chaldéens! On ne t'appellera plus la souveraine des royaumes. J'étais irrité contre mon peuple, j'avais profané mon héritage, et je les avais livrés entre tes mains; tu n'as pas eu pour eux de la compassion, tu as durement appesanti ton joug sur le vieillard. Tu disais: A toujours je serai souveraine! Tu n'as point mis dans ton esprit, tu n'as point songé que cela prendrait fin." — Es. 47 : 5-7.

8 Toi, Babylone, tu te crois une étoile brillante, étincelante, aux yeux des nations païennes, et tu penses que ta ville est littéralement bien éclairée, parce que tes habitants ont appris à extraire le pétrole du sol de la Mésopotamie. Ta lumière s'est éteinte, et au lieu d'être considérée comme la souveraine des royaumes, c'est maintenant à toi que les autres disent ce qu'il faut faire. La raison de ce sévère jugement contre toi s'explique par le fait que j'ai livré mon peuple entre tes mains, je l'ai vendu pour rien à cause des péchés qu'il avait commis contre moi. Mais loin de reconnaître ce fait et de respecter mon nom et le peuple sur lequel je l'ai fait reposer, tu t'es écartée de ton chemin pour déployer toute ta méchanceté et ta malice afin d'exalter tes dieux et humilier mon nom. Même sur les captifs, âgés et faibles, tu as placé de lourds fardeaux qu'ils étaient incapables de porter; et combien plus pesantes encore étaient les charges que tu as posées sur le dos des jeunes et des forts! Loin de comprendre qu'Israël était mon fils, mon premier-né, loin d'être prête à me servir simplement d'instrument pour le châtier temporairement et à laisser aller mon peuple au temps fixé, tu disais: 'Maintenant qu'ils sont entre mes mains, je régnerai définitivement en souveraine sur eux et sur les autres nations.' Tu oubliais la justice. Tu laissais de côté la miséricorde. Tu endurcissais ton cœur, tu ne songeais pas que ton règne oppressif prendrait fin. Oh! Je sais, même à présent, que tu ne profiteras pas de ce véritable avertissement que je te donne d'avance. A cause de ta dureté, le principe suivant s'applique très certainement à toi: "Celui qui ne pratique pas la miséricorde aura un jugement sans miséricorde." — Jacq. 2 : 13.

"Ecoute maintenant ceci, [femme] voluptueuse, qui t'assieds avec assurance, et qui dis en ton cœur: Moi, et rien que moi! Je ne serai jamais veuve, et je ne serai jamais privée d'enfants! Ces deux choses t'arriveront subitement, au même jour, la privation d'enfants et le veuvage; elles fondront en plein sur toi, malgré la multitude de tes sortilèges, malgré le nombre de tes enchantements. Tu avais confiance dans ta méchanceté, tu disais: Personne ne me voit! Ta sagesse et ta science t'ont séduite. Et tu disais en ton cœur: Moi (Je suis*, *NW*), et rien que moi! Le malheur viendra sur toi, sans que tu en voies l'aurore [tu ne connaîtras aucun charme pour le conjurer]; la calamité tombera sur toi, sans que tu puisses la conjurer; et la ruine fondra sur toi tout à coup, à l'improviste." — Es. 47 : 8-11.

9 Ah! Babylone, je sais bien que tu te crois tellement en sûreté que tu peux t'enivrer du plaisir de commettre des excès d'ivrogne contre mon peuple et mon nom. Tu es persuadée de ta suprématie, et tu crois que sur la terre personne n'est semblable à toi ou qu'il n'y a personne qui puisse usurper ta place. Tu te sens une "femme" heureuse et en sécurité, possédant un mari, et, du fait que tu as Nabonide pour premier souverain et Belshatsar pour corégent, tu es persuadée que tu ne seras jamais privée de la dynastie sémitique fondée par Nébucadnetsar. Mais tu ne te rends guère compte de la soudaineté avec laquelle tu perdras toutes ces richesses quand les Mèdes et les Perses vaincront tes armées, et que tu deviendras une veuve privée d'un grand nombre de tes enfants avant de les perdre finalement tous. Oui, avec le temps, tous tes habitants disparaîtront, à cause de tes péchés.

10 Mais pour quelle raison toute maternité t'est-elle désormais refusée? Pourquoi cette désolation complète qui t'attend? Parce que tu es une sorcière. J'interdis la présence de sorciers parmi mon peuple. Il faut les mettre à mort. Mais tu t'es adonnée à la sorcellerie au-delà de toute mesure. Les incantations de tes prêtres, leur jargon qui charme et retient tes victimes, sont du pur démonisme.

---

* "Je suis". Ici, comme au verset 8, cette expression n'est pas la traduction du verbe hébreu **ehyéh**, le mot hébreu employé par Jéhovah Dieu dans **Exode 3 : 14**, mais simplement le pronom hébreu **anî**, signifiant **Je** avec le verbe **suis** sous-entendu. Toutefois, dans la **Septante**, version grecque des Ecritures hébraïques, l'expression est **Egô eimi**, celle-là même que Jésus-Christ employa dans le texte grec de Jean 8 : 58, que de nombreux trinitaires traduisent par "je suis".

C'est précisément pour cela que j'ai fait disparaître Ninive, la capitale de l'Assyrie, qu'on appelait la "maîtresse des sorcelleries"; à plus forte raison te ferai-je disparaître, toi. Tu te confies en ta religion diabolique et en la force de tes armes. Tandis que tu rends un culte à tes dieux, tu ne songes pas qu'il y en a d'autres qui te voient ou te jugent. Certes, tu as acquis une grande sagesse grâce à ta prêtrise et aux tablettes d'argile qui se trouvent dans tes bibliothèques, et tu t'es laissée séduire par elles, mais tu t'es confiée en ce qui va provoquer ton départ en captivité et ta ruine. On t'a fait croire que par ta connaissance, ta science et ta puissance, tu étais sans rivale, que personne ne pouvait te succéder dans ta position de maîtresse du monde. Quelle fausse sécurité! Voici, tes dieux ne sont rien, ils sont absolument incapables de conjurer le malheur qui va s'abattre sur toi, un malheur tel que tu n'en as pas connu de semblable jusqu'à présent dans ton histoire.

L'ANCIENNETE DE LA RELIGION N'EST PAS UNE SAUVEGARDE

11 Mais se peut-il qu'un tel malheur arrive à une grande religion qui existe depuis plus de quinze siècles, depuis l'époque de son fondateur, Nimrod, et dont l'influence s'est exercée sur toutes les nations de la terre? Bien sûr! De nombreuses nations t'ont considérée comme le centre religieux du monde. Ecoute ma condamnation finale:

> "Reste donc au milieu de tes enchantements et de la multitude de tes sortilèges, auxquels tu as consacré ton travail dès ta jeunesse; peut-être pourras-tu en tirer profit, peut-être deviendras-tu redoutable. Tu t'es fatiguée à force de consulter: Qu'ils se lèvent donc et qu'ils te sauvent, ceux qui connaissent (adorent, *NW*) le ciel, qui observent les astres, qui annoncent, d'après les nouvelles lunes ce qui doit arriver! Voici ils sont comme de la paille, le feu les consume, ils ne sauveront pas leur vie (âme, *NW*) des flammes: Ce ne sera pas du charbon dont on se chauffe, ni un feu auprès duquel on s'assied. Tel sera le sort de ceux que tu te fatiguais à consulter. Et ceux avec qui tu as trafiqué dès ta jeunesse se disperseront chacun de son côté: Il n'y aura personne qui vienne à ton secours." — Es. 47 : 12-15.

12 A présent, Babylone, il te faudra rester au milieu de

ce que tu as édifié et en quoi tu te confiais depuis des siècles. Tu as pratiqué tes sorcelleries et tu les as multipliées depuis l'époque de Nimrod, ton méchant fondateur. Maintenant, au moment où ta puissance mondiale est menacée, voyons si tu peux, par tes sorcelleries, effrayer les Mèdes et les Perses qui montent contre toi, et arrêter leur avance. Tu as repoussé les conseils de Jéhovah, et tu t'es fatiguée à écouter tes sages conseillers de ce monde, en particulier tes astrologues qui observent le ciel, du sommet de la tour de Babylone dédiée à ton dieu Mardouk. Au lieu de te tourner vers Jéhovah Dieu, la Source de la sagesse, ils t'ont fait rendre un culte au ciel, à la création, plutôt qu'au Créateur de toutes ces choses. Qu'ils fassent entendre des prédictions qui te seront utiles pour assurer ton salut, ceux qui s'efforcent d'attribuer un sens prophétique à la position des étoiles et à leurs mouvements! Que dire de ceux qui, à l'apparition de chaque nouvelle lune, annoncent ce qui doit arriver? Sont-ils capables d'indiquer le moyen d'éviter les maux, et certains jours ce qu'il faut faire pour réussir? Voyons! Ces prédictions sont vaines, et une surprise désagréable attend les devins eux-mêmes. Loin d'effrayer les Mèdes et les Perses, ces prophètes seront comme du chaume, consumés par le feu destructeur de la calamité qui fond sur toi, ô Babylone! Oui, ce feu que tu vas subir, ce ne sera point un agréable feu de braises devant lequel on s'assied confortablement pour se chauffer, mais un feu qui te consumera entièrement, branches et racines.

13 Tu ne mérites aucune considération, ô Babylone, car jamais tu n'as été ma servante, même à l'époque de ta fondation. Tu n'es pas une organisation apostate, car tu n'as jamais possédé la vérité. Dès le commencement, tu as été une organisation démoniaque, l'organisation visible du Diable. A l'heure de ton malheur, tes temples, tes idoles, tes ziggourats ne serviront à rien, et même tes sorciers, voyant que leurs charmes et leurs incantations sont sans effet, t'abandonneront pour de bon, et ils s'en iront vers une région où ils se sentiront plus en sécurité. Quelle veuve affligée tu seras, sans personne qui vienne à ton secours!

LA BABYLONE MODERNE EST ELLE AUSSI DEMONIAQUE

14 Jéhovah n'était-il pas juste en prononçant, sur l'impitoyable Babylone, ce jugement sans miséricorde qu'il exécuta afin de la réduire en la complète solitude qu'elle est aujourd'hui? Qu'en sera-t-il donc de l'actuelle religion babylonienne? A notre époque, l'astrologie joue un rôle plus important que jamais en fournissant des indications aux hommes d'Etat, aux politiciens, aux hommes d'affaires, voire aux individus qui cherchent à résoudre leurs problèmes personnels. De plus en plus, les kiosques à journaux sont envahis par ces ouvrages qui se flattent de donner des avis et des conseils fondés sur le mouvement des corps célestes. Des centaines de prétendus chrétiens comptent ainsi sur les démons plutôt que de s'appuyer sur la Parole de Dieu qui condamne cette pratique. Cette mauvaise direction est toujours donnée par la même fausse religion héritée de Babylone, et cette façon de faire est approuvée, non seulement par les religions païennes, mais encore par le clergé même de la chrétienté, lequel observe, en outre, maintes autres pratiques babyloniennes. Par conséquent, le jugement de Jéhovah contre Babylone la Grande des temps modernes sera sans miséricorde. Si le lecteur a comparé le récit consigné dans Esaïe 47 et Révélation 18, et qu'il désire recevoir la faveur ou la miséricorde du Juge suprême, qu'il abandonne sans tarder cette fausse religion, qu'il renonce à demander conseil à l'ennemi de Dieu, Satan le Diable, et à son organisation démoniaque, qu'il recherche la miséricorde en apprenant à connaître davantage le Dieu de miséricorde, tel que sa Parole le révèle, et qu'il le serve. En agissant ainsi, il échappera au feu destructeur qui consumera la Babylone moderne. — Rév. 17 : 16-18; Es. 8 : 19, 20; Rév. 22 : 15.

QUESTIONS

1. a) Pour un juge équitable, quelle est la chose qui tient la première place, mais que recherche-t-il aussi avant de rendre un jugement? b) Quels faits peuvent fournir au juge des raisons d'user de miséricorde?
2. Quand un juge est-il tenu d'appliquer un jugement sans miséricorde, et pourquoi?
3. a) Dans la Bible, où trouvons-nous consigné un jugement sans miséricorde? b) Pourquoi Jéhovah, le Dieu miséricordieux, a-t-il rendu un tel jugement, et que fait-il dans la prophétie d'Esaïe, chapitre 47?

4. Tandis que vous examinez cette prophétie, que conviendrait-il de faire?

5. a) Quand la prophétie d'Esaïe a-t-elle été écrite? b) En quels termes et pourquoi Jéhovah prononça-t-il ce jugement avant même que Babylone exerçât la domination mondiale et fût alors en mesure d'emmener le peuple de Dieu en captivité? c) Pourquoi les trois premiers versets de cette prophétie feraient-ils tinter les oreilles de tous les Chaldéens qui en entendraient parler?

6. a) Pourquoi Babylone est-elle appelée la "fille des Chaldéens", et dans quel sens est-elle une "vierge"? b) Dans quel sens Babylone s'assiérait-elle "dans la poussière" et moudrait-elle "de la farine"? c) Pourquoi devrait-elle 'relever les pans de sa robe' et 'découvrir ses jambes', montrant ainsi sa nudité? d) Qui serait l'homme que Dieu n'épargnerait pas?

7. a) Pourquoi, à ce moment précis, le peuple de Dieu a-t-il interrompu l'énoncé du jugement? b) Quelle position Babylone occuperait-elle bientôt, et quelle appellation ne lui donnerait-on plus?

8. a) Quelle est la seule raison pour laquelle Babylone a pu envahir et dépeupler le pays de Juda? b) Comment Babylone a-t-elle agi à l'égard du peuple de Dieu quand elle l'a eu en son pouvoir, et pourquoi a-t-elle agi ainsi? c) Par conséquent, quel principe Jéhovah est-il tenu de lui appliquer? d) Quelles sont les deux choses qui arriveraient subitement à Babylone, et par contre, que dit-elle d'elle-même? e) Quel commentaire comparatif peut-on faire au sujet de l'expression orgueilleuse "Je suis" (Moi, Sg) qu'elle emploie?

9. a) De quoi Babylone s'enorgueillit-elle, et en qui se confie-t-elle? b) Comment raisonne-t-elle à son propre sujet? c) Comment en arrivera-t-elle à être une veuve privée d'enfants?

10. a) Qu'est-ce qui a égaré Babylone et l'a fait pécher si gravement contre Dieu? b) Pourquoi la religion babylonienne l'a-t-elle amenée à éprouver un sentiment de fausse sécurité?

11. a) Quelle question se pose, eu égard à l'ancienneté de la religion babylonienne? b) Dans quel sens sera-t-elle incapable de conjurer le malheur?

12. a) Quel défi Jéhovah adresse-t-il à Babylone relativement à ses efforts pour assurer son salut? b) Qui était le fondateur de Babylone? c) Quels conseils Babylone a-t-elle rejetés, mais vers quels conseillers s'est-elle tournée? d) Sur quoi ses conseillers fondent-ils leurs prédictions? e) Quelle surprise attend ces conseillers?

13. a) Pouvait-on appeler Babylone une organisation apostate, sinon qu'est-elle? b) Quand ils verraient leurs charmes et leurs incantations sans effet, les sorciers s'attacheraient-ils à Babylone, sinon, que feraient-ils?

14. a) Montrez de quelles façons, entre autres, la fausse religion babylonienne, voire la chrétienté, influence les hommes. b) Que fera le lecteur sincère, après avoir lu Esaïe chapitre 47, et Révélation chapitre 18, et quelle sera sa récompense?

AMI DE L'EMPEREUR

Dans Actes 18 : 12-16, il est relaté comment l'apôtre Paul, au temps où il était à Corinthe, fut amené devant Gallion, "proconsul de l'Achaïe". Le siège de justice devant lequel Paul comparut est certainement celui qui a été découvert par des archéologues; on a également trouvé une lettre de l'empereur Claude qui dit: "Ainsi que Lucius Junius Gallion, mon ami, et proconsul d'Achaïe, l'écrivit." La lettre indique que Gallion vint à Corinthe en 51 de notre ère, ce qui s'accorde avec la date de la venue de Paul dans cette ville, comme l'indique la Bible.

COURRIER BIBLIQUE

● Que voulait dire Thomas par les paroles rapportées dans Jean 11 : 16: "Allons-y aussi, que nous mourions avec lui"?

Juste avant que l'apôtre Thomas prononce ces paroles, Jésus-Christ avait dit que Lazare était mort, et il avait ajouté: "Et je me réjouis, à cause de vous, de ce que je n'étais pas là, afin que vous croyiez. Mais allons à lui." (Jean 11 : 15). Thomas dit alors à haute voix: "Allons-y aussi, que nous mourions avec lui." Par ces mots, Thomas se référait, non pas à Lazare qui était mort, mais à Jésus. Il parlait ainsi parce qu'il croyait que si Jésus allait à Béthanie, en Judée, là où se trouvait Lazare qui était mort, les Juifs le feraient certainement mourir. Thomas connaissait les intentions meurtrières des Juifs hostiles. Cela est indiqué dans le verset huit du même chapitre: "Les disciples lui dirent: 'Rabbi, tout récemment encore les Judéens cherchaient à te lapider, et tu y vas de nouveau?' " Les paroles de Thomas se réfèrent donc à Jésus, non pas en ce qui concerne sa mise au poteau par les Romains, mais sa persécution et sa lapidation possibles de la part des Juifs qui s'opposaient à lui. C'est pourquoi Thomas dit aux disciples de Jésus de l'accompagner afin de mourir avec lui.

● Pourquoi, dans I Samuel 17 : 55, Saül s'informe-t-il de l'identité de David, alors que celui-ci était déjà harpiste à la cour du roi, comme cela est indiqué dans I Samuel 16 : 23?

Dans le seizième chapitre du premier livre de Samuel, la *Traduction du monde nouveau* en anglais, ainsi que d'autres versions de la Bible, la *version du roi Jacques* par exemple, nous apprennent que David, ayant attiré l'attention de Saül, devint harpiste et écuyer du roi. Puis, dans I Samuel 17 : 1, il est indiqué que David, après être retourné chez lui pour paître le troupeau de son père, est revenu vers Saül à l'époque de son combat contre Goliath. Or, dans I Samuel 17 : 55-58, Saül donne l'impression de ne rien savoir de David. On peut donc se demander comment cela est possible.

Le récit, tel que la *Traduction du monde nouveau* et la *version du roi Jacques* nous le rapportent, est tiré du texte hébreu massorétique sur lequel ces deux versions sont basées. Mais nous devons nous rappeler que le texte massorétique est assez récent par rapport à d'autres versions comme la *Septante*, qui est une traduction grecque de textes hébraïques beaucoup plus anciens. Et la *Septante*, qui est contenue dans les manuscrits en langue grecque du quatrième siècle, tels que le codex Vaticanus 1209 et le codex Sinaïticus,

nous donne une description quelque peu différente des événements, parce que certains versets importants qui sont cause de difficultés, sont omis. En d'autres termes, quand nous lisons la *Septante*, il n'y a plus de problème, car elle ne dit pas que David est retourné chez lui pour paître le troupeau de son père. Ainsi, lorsque Goliath a lancé son premier défi, David était présent et il a pu se proposer comme volontaire pour combattre contre le géant. Saül connaissait le jeune David, mais non sous les traits d'un guerrier; aussi David le mit-il au courant de ses exploits de jeune berger, lui disant comment il avait tué un lion et un ours grâce à la force de Jéhovah. Lorsque David s'est avancé vers Goliath pour combattre contre lui, Saül n'avait pas besoin de s'informer au sujet de son identité; la *Septante* ne parle d'ailleurs pas de cette question.

Ces faits semblent donc indiquer que le texte massorétique aurait subi quelques modifications, et c'est de là sans doute que viennent les difficultés apparentes. Vous remarquerez que les notes figurant au bas des pages de la première édition anglaise de la *Traduction du monde nouveau* attirent notre attention sur les différences qui existent entre les manuscrits.

● Dans Genèse 2 : 1, 2 il est écrit: "Ainsi furent achevés les cieux et la terre, et toute leur armée. Dieu acheva au septième jour son œuvre, qu'il avait faite; et il se reposa au septième jour de toute son œuvre, qu'il avait faite." S'il en est ainsi, comment pouvons-nous harmoniser ce texte avec les paroles suivantes de Jésus: "Mon père n'a cessé de travailler jusqu'à maintenant et moi je ne cesse de travailler." — Jean 5 : 17?

Il n'y a pas de contradiction entre Genèse 2 : 1, 2 et les paroles de Jésus contenues dans Jean 5 : 17. Jéhovah Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, travaillait bien longtemps avant de créer les cieux et la terre qui ont été faits pour l'humanité. Pendant les six longs jours de la création, il s'occupa directement de créer des choses en rapport avec l'homme. A la fin du sixième jour, il cessa sa création de choses matérielles pour l'humanité. Toutefois, il continua de faire des œuvres dans le ciel pour ses créatures angéliques invisibles, ainsi que d'autres travaux qui sont très éloignés du domaine humain.

Même au cours du septième jour de la création, Dieu a travaillé pour l'humanité; il n'a pas fait des œuvres matérielles, mais des œuvres spirituelles. C'est ainsi qu'il a engendré une "nouvelle création". "Si donc quelqu'un est en union avec le Christ, il est une nouvelle création; les choses anciennes ont disparu, voici, des choses nouvelles sont venues à l'existence." (II Cor. 5 : 17). Ici, l'apôtre Paul parle d' "une nouvelle création", considérant les 144 000 "appelés et élus et fidèles" qui régneront avec Jésus-Christ,

non pas collectivement, mais individuellement. L'œuvre qui couronna le génie créateur de Jéhovah, "une nouvelle création", est en réalité une création spirituelle destinée à habiter des lieux invisibles à l'œil humain. De plus, l'engendrement d'une "nouvelle création", composée au total de 144 000 membres, a pour but également d'accomplir une œuvre de miséricorde exigeant une action immédiate, dont l'humanité a besoin pour être "libérée de l'asservissement de la corruption". Une telle œuvre de relèvement est permise, comme l'a indiqué Jésus-Christ quand il posa à ceux qui étaient versés dans la Loi et aux Pharisiens la question suivante: "Est-il permis, le sabbat, de guérir, ou non?", question à laquelle il répondit d'une façon positive en accomplissant une guérison miraculeuse, et en soulevant une autre question: "Lequel d'entre vous, si son fils ou son taureau tombe dans un puits, ne l'en tirera aussitôt, le jour du sabbat?" L'œuvre de Dieu en faveur d'une "nouvelle création" spirituelle ne viole donc pas son repos du septième jour pendant lequel il cesse de faire des œuvres matérielles pour la terre. — Rév. 17 : 14; Rom. 8 : 21; Luc 14 : 3-5.

● Le *Bulletin* de juillet 1964, page 61, applique à Moïse l'expression "le Christ" ou oint que l'on trouve dans Hébreux 11 : 26. Or, Moïse ne fut pas oint d'une huile d'onction littérale à la manière des grands prêtres et des rois de l'ancien Israël. Comment expliquer cette interprétation?

Dans Hébreux 11 : 26 nous lisons que Moïse estimait "l'opprobre du Christ comme une richesse supérieure aux trésors de l'Egypte; car il regardait fixement vers le paiement de la récompense". Il est exact que Moïse ne fut pas oint littéralement d'une huile d'onction comme celle dont on oignait le grand prêtre et les rois d'Israël (Ex. 30 : 22-30; Lév. 8 : 12; I Sam. 10 : 1; 16 : 13). Toutefois, une onction est une nomination à une charge; on peut donc dire que l'homme qui avait été choisi ou nommé par Dieu était oint, même s'il ne l'avait pas été au moyen d'une huile d'onction.

De plus, ni Jésus ni ses disciples ne furent ou ne sont oints d'une huile quelconque, et pourtant, en parlant d'eux, les Ecritures affirment qu'ils sont oints: "Jésus qui était de Nazareth, comment Dieu l'a oint d'esprit saint et de puissance." "Celui qui garantit que vous et moi nous appartenons à Christ et celui qui nous a oints, c'est Dieu." Ceux dont il est question ici ont été oints de l'esprit saint de Dieu. — Actes 10 : 38; II Cor. 1 : 21.

Nous pouvons noter aussi que Jéhovah a fait écrire au sujet des patriarches Abraham, Isaac et Jacob: "Il ne permit à personne de les opprimer, et il châtia des rois à cause d'eux: Ne touchez pas à mes oints, et ne faites pas de mal à mes prophètes." — Ps. 105 : 14, 15.

Nous remarquons encore que Jéhovah dit à Elie d'oindre Elisée, Jéhu et Hazaël: "Va, lui dit-il, reprends ton chemin par le désert jusqu'à Damas; et quand tu seras arrivé, tu oindras Hazaël pour roi de Syrie. Tu oindras aussi Jéhu, fils [petit-fils, *NW*] de Nimschi, pour roi d'Israël, et tu oindras Elisée, fils de Schaphath, d'Abel-Mehola, pour prophète à ta place." (I Rois 19 : 15, 16). La suite du récit biblique dit que l'un des fils des prophètes, qui soutenait Elisée dans son œuvre, oignit Jéhu roi d'Israël, sur le royaume des dix tribus, en se servant d'huile, mais il n'est rapporté nulle part qu'Elie ou quelqu'un d'autre ait oint Elisée ou Hazaël. La notification de leur nomination ou de leurs fonctions servait en réalité d'onction. — II Rois 2 : 9-14; 8 : 13; 9 : 1-10.

Ce fut également le cas de Moïse. On peut dire de lui qu'il fut un oint ou Christ de Jéhovah dès le moment où il reçut sa mission près du buisson ardent. Il considéra son onction, ou nomination, comme une richesse supérieure aux trésors de l'Egypte. Il n'était pas nécessaire qu'il fût oint d'huile pour être l'oint de Jéhovah. — Ex. 3 : 10 à 4 : 17.

● Quand on s'adresse à Dieu par la prière, comment devrait-on se représenter Jéhovah, ou à quoi devrait-on penser?

Dans les visions données à Daniel, à Ezéchiel et à l'apôtre Jean, nous avons, exprimée en symboles, une certaine idée de la gloire éclatante de Jéhovah (Dan. 7 : 9, 10; Ezéch. 1 : 26-28; Rév. 4 : 1-3). Toutefois, il faut nous rappeler que les Israélites n'ont vu aucune forme quand Jéhovah leur a parlé au mont Horeb. Il ne voulait pas leur permettre de faire une représentation quelconque de lui, "une image taillée, une représentation de quelque idole, la figure d'un homme ou d'une femme, la figure d'un animal qui soit sur la terre". — Deut. 4 : 15-19.

Dans le cas des chrétiens, rien ne leur permet d'imaginer la forme de Jéhovah, bien que des visions bibliques puissent traverser leur esprit quand ils prient. Qu'ils se rappellent que "Dieu est Esprit". (Jean 4 : 24.) Quand nous prions, nous devrions penser à la grandeur de Jéhovah et à ses qualités merveilleuses, plutôt que d'essayer d'imaginer sa forme. Par l'étude de la Bible, nous avons vu comment, dans le passé, Jéhovah a agi puissamment à l'égard de son peuple et nous sommes au courant des dispositions justes et aimantes qu'il a prises pour l'avenir. Aussi la foi nous dispense-t-elle d'images ou de représentations quand nous allons à Dieu par la prière. "Nous marchons par la foi, non par la vue." (II Cor. 5 : 7). Pensons à Jéhovah comme à notre Père céleste, aimant et miséricordieux, qui comprend nos limitations et nous entend lorsque nous prions en accord avec sa volonté, de la bonne manière, et pour des choses justes, au nom de Jésus-Christ. — Jean 14 : 6, 14; I Jean 5 : 15.

● Quel est le sens d'Ecclésiaste 10 : 11, où nous lisons: "Si le serpent mord faute d'enchantement, il n'y a point d'avantage pour l'enchanteur (celui qui a l'habitude de se servir de sa langue, *NW*)."?

Si un serpent mord un charmeur de serpents avant que ce dernier ait pu le charmer, il n'y a alors aucun avantage à être charmeur de serpents. Si l'on peut charmer un serpent et qu'on ne le fasse pas, on risque fort d'être mordu, et quel avantage y a-t-il alors à être maître dans l'art de charmer les serpents? Pareillement, si nous sommes à même de nous protéger en nous servant de notre langue comme il convient, mais que nous n'usions pas de cette faculté et que nous soyons mordus ou blessés, pour nous il n'y a alors aucun avantage ou profit à être à même de nous servir de notre langue pour nous protéger. Si nous avons la connaissance et la faculté de nous servir de notre langue, pour en retirer un avantage et nous préserver de tout mal ou de toute perte, nous devrions en faire usage, sans plus tarder. Il est trop tard pour s'en servir quand le mal est fait. Comparez avec Ecclésiaste 10 : 8.

PROGRAMME D'ETUDE

19 juin: pages 2 (§ 1) à 13 (§ 3)
26 juin: pages 13 (§ 4) à 26 (§ 34)
3 juillet: pages 26 (§ 1) à 39 (§ 34)
10 juillet: pages 39 (§ 35) à 50 (§ 66)

Achevé d'imprimer le 23 mars 1966
par l'imprimerie des TEMOINS DE JEHOVAH
81, rue du Point du Jour, 92 - Boulogne-Billancourt (Hts de Seine).